

Le média des affaires

Jacques
CLOCHARD
Président de Fideip

VENDÉE

Les nouveaux clients
du coworking

LOIRE-ATLANTIQUE

Innovier par la
croissance externe

Arnaud
CLOCHARD
DG de Fideip

“ NOUS
SOMMES DES
ACCÉLÉRATEURS
INDUSTRIELS ”

AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT



ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ

ATLANTIQUE
VENDEE

LE
VILLAGE
by CA



PODCAST



Quand les
chefs d'entreprise
racontent un
événement marquant
de leur vie !



Christophe
Brunot
Cofondateur de Largo

UN INOUBLIABLE
MOMENT



ours

DIRECTION
Directeur de la publication
Guillaume LALAU
Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION
redaction@informateurjudiciaire.fr
Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
Journalistes
Éric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT
Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
Ont participé à ce numéro
Sophie COMTE, Florence FALVY, Karine LIMOUZIN

CRÉATION ARTISTIQUE
Directeur artistique
David PEYS
Maquettiste
Camille JUREK
Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
Responsable du service annonces légales
Isabelle OLIVIER
Assistante de direction
Rozanne GENDRON
Assistante administrative
Juliette BIHAN
Responsable du développement commercial
gbremaude@informateurjudiciaire.fr
Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT
Rozanne GENDRON
abonnement@informateurjudiciaire.fr
PUBLICITÉ
Laëtitia BLANCHARD
02 40 47 00 28

I Informateur Judiciaire
N° 7189
SAS au capital de 155 000 €
Siège Social : 15 Bd Guist' Hau
- CS 14226 - 44 042 NANTES
CEDEX 1
02 40 47 00 28
contact@informateurjudiciaire.fr
N° CPPAP : 0925 179873 -
ISSN 0755768X - RCS Nantes 348
327 891
CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2,2 €

Abonnement 1 an
39 € (TVA incluse) magazine numérique + site internet
79 € (TVA incluse) couplage magazine numérique et papier + site internet
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire
Parution le Vendredi
Membre du Réseau Hebdo Éco

Impression
Rotimpres : Pla de l'Estany
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne



sommaire

● N° 7189 ● VENDREDI 1^{ER} MARS

L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

4. Acquisition : entre danse et séduction

Actualités

7. Second Souffle aide les TPE en difficulté à rebondir

8. Les nouveaux clients du coworking

11. Manufacturing Factory saison 7 : et les lauréats sont...

14. Avocats : « une perte de talents énorme liée à la maternité »

16. L'agenda des professionnels



L'ENTRETIEN

22. Jacques et Arnaud Clochard, dirigeants de Fideip : « Nous sommes des accélérateurs industriels »



LE CERCLE DES EXPERTS

28. Quand un salarié en CDD refuse une proposition de CDI
30. L'activité des salons menacée par l'inflation ?

SPORT & BUSINESS

32. Jean-Denis Fouquet : « Nous formons les préparateurs de bateaux de course »

ENVIES, TABLES & CULTURE

36. « Eiffela a marqué l'histoire de la Meule Bleue »
37. "Prière de toucher !", Thomas Fersen

38. VENTES AUX ENCHÈRES

40. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

ACQUISITION : ENTRE DANSE ET SÉDUCTION

Innover par la croissance externe, c'est d'abord réussir le process d'acquisition, qui relève d'une véritable "danse de séduction" si l'on s'en réfère aux témoignages recueillis lors du dernier petit-déjeuner des décideurs du NAPF.

Par **Éric CABANAS**



Avec la croissance organique, la croissance externe est l'une des deux possibilités de développement de l'entreprise. Innover par la croissance externe, c'est racheter des brevets, des compétences, des technologies. « C'est compliqué et l'on enregistre plus de 50 % d'échecs. Comment être dans les 50 % qui gagnent ? », interroge Christian Le Cornec, président de l'association NAPF, Place financière du grand Ouest qui, avec le cabinet Racine avocats et Atlanpole, a organisé un petit-déjeuner sur le sujet le 16 février dernier à la CCI de Nantes.

« On voit de plus en plus de PME qui rachètent des start-up ou y prennent des participations. L'enjeu est de réussir sa croissance externe pour se consolider. L'un des plus beaux exemples est celui d'Eurofins. Il y a beaucoup d'enjeux, juridiques, financiers, organisationnels et humains », reconnaît Samuel Bachelot, chargé de l'accompagnement des entreprises innovantes au sein d'Atlanpole.

50 % d'échecs

« La difficulté pour une entreprise acquéreuse est d'intégrer, sur la durée, la cible et ses hommes et femmes. Ce constat est d'autant plus prégnant lorsqu'il y a une différence forte de culture et de maturité entre l'entreprise acquéreuse et la start-up. Malheureusement, dans un cas sur deux au moins, dans l'innovation, cela se solde par le départ des hommes. Or l'innovation sans les hommes, cela vaut beaucoup moins quelques années après... », constate Clémence Baron. Avocate associée du cabinet Racine, elle cite une étude de Bpifrance selon laquelle 81 % des dirigeants de PME ont déjà envisagé un projet d'acquisition d'entreprise au cours des cinq dernières années et 83 % estiment qu'à long terme, ce rachat participe à la pérennité des PME. Paradoxalement, la crise du financement actuelle accélère les acquisitions innovation à court terme auprès de start-up qui ont déjà bridgé¹, sans certitude de parvenir à la série B. En moyenne, 50 % des opérations de croissance innovation se solderaient par un échec et 75 % des entreprises ayant réalisé une opération de M&A² font face à des difficultés d'intégration (source Patrick Amiel dans *l'Opinion* "L'innovation par l'acquisition, un leurre ?"). Les principales causes de ces échecs sont identifiées : acquisition trop chère, mauvaise évaluation des activités et des synergies potentielles. La première étape pour la réussite passe par l'identification de la cible, des synergies, des personnes clés repérées en amont pour mieux les garder, l'analyse juridique, les clients, les process...

« Chez Eurofins, nous avons un process rodé et très internalisé. En matière d'identification de cibles et d'audit, nous screenons (*passer au crible, NDLR*) en permanence notre marché, notre concurrence directe et les marchés connexes, pour voir sur le plan géographique et sur le plan métier là

Le M&A, c'est comme un mariage : il faut bien se connaître avant pour ne pas avoir de surprises après.

François VIGNEAU



François Vigneau, senior vice-président d'Eurofins et Clémence Baron, avocate associée chez Racine, ont apporté leur témoignage et leur expertise pour réussir une acquisition dans le cadre d'une stratégie d'innovation.

où cela ferait sens de croître », explique François Vigneau, senior vice-président d'Eurofins. Pour ce dernier, « la phase d'audit est extrêmement importante, aussi bien pour nous acquéreurs que pour ceux qui vendent leur affaire. Le M&A, c'est comme un mariage, il faut bien se connaître avant pour ne pas avoir de surprises après. Le plus important, c'est de comprendre le business model de l'entreprise que l'on va acquérir : c'est bien les profits passés, c'est encore mieux le profit futur. Si on ne comprend pas le business model que l'on va acquérir, notamment si c'est une entreprise innovante, on risque d'avoir des mauvaises surprises ».

« Comprendre l'ADN de l'acheteur »

Pour François Vigneau, le vendeur doit bien « comprendre l'ADN de l'acheteur » : « Il faut s'assurer que cet ADN est compatible avec le sien. Nos meilleurs succès l'ont été quand les deux conditions étaient réunies : nous avons compris le business model quand c'était de l'innovation et quand le vendeur avait adhéré et compris. Et c'est dans ce cas plus simple de le garder de nombreuses années au sein de l'entreprise. Nous sommes un réseau d'entrepreneurs, nous essayons donc de donner un maximum d'autonomie aux entreprises dont on a fait l'acquisition. Cette autonomie est d'autant plus grande qu'elles performant bien ».

Que ce soit chez Eurofins ou chez Sercel, cette phase d'acquisition est totalement internalisée. « Nous fonctionnons toujours en binôme », souligne François Vigneau. « C'est une règle absolue : on a une équipe M&A interne, avec une personne qui va toujours être accompagnée d'un ●●●

¹Le bridge est un financement à court terme en attente de l'obtention de ressources à long terme.

²Concept de fusion-acquisition (ou M&A selon l'acronyme anglais de "Merger and Acquisition").

...

business leader. Ils auront des visions complémentaires de la cible. Le processus d'audit peut durer quelques semaines ou quelques mois, tout dépend si on se met vite d'accord sur le prix. » Et « dimension importante : il ne faut pas créer de frustration sur le prix ; si on a l'impression d'avoir payé trop cher, on va évidemment essayer d'avoir un retour sur investissement plus rapide. Si le vendeur a l'impression de ne pas avoir vendu au bon prix, on risque d'avoir un investissement insuffisant de sa part dans la durée. Un bon accord au départ des deux parties, c'est le meilleur gage d'une réussite ensuite. En général, c'est le business leader, opérationnel, qui va suivre l'entreprise achetée après. Ce qui est un facteur important d'intégration ».

Benoît Cadeau, directeur financier du groupe Sercel (Carquefou), concepteur et fabricant mondial de solutions de hautes technologies pour l'exploration du sous-sol, confirme : « Nous avons une phase de screening importante pour identifier des potentialités, tant des technologies que des marchés. Nos équipes internes sont très impliquées pour étudier ces cibles et aller sur place à la recherche de ces potentialités, compléter notre gamme de produits et notre technologie et voir comment aller plus loin que ce que l'on fait aujourd'hui. Les inventaires sont revus par nos responsables et commercialement, c'est la même démarche, tout comme au point de vue des finances. »

Une «danse» qui peut durer plusieurs années

Pour Benoit Cadeau, « avant le mariage, il y a une phase de séduction, une danse. On essaie chacun de se présenter le mieux possible. Mais il faut aller au-delà quand on rentre dans des discussions plus concrètes sur les contrats. On a beaucoup d'acquisitions à l'étranger, dans des contextes très spécifiques, certaines mauvaises nouvelles peuvent mettre potentiellement en question le périmètre de la négociation.

C'est en cela qu'il y a une danse, car en fait, on va souvent travailler en marguerite, effleurer des sujets et revenir, changer les thèmes de base, et cela va faire évoluer parfois les prix d'acquisitions et les discussions autour des business plans, car c'est là que l'on va rajouter ou enlever des activités et prévoir ce que va être le futur. Il y a toujours, dans le processus, des hommes ou femmes opérationnels qui partagent les éléments avant la structure finale ».

Cette notion de « danse » est reprise par François Vigneau : « Pour les deals les plus simples, cela a pu se faire en quelques semaines, mais parfois la danse dure quelques années, car on n'arrive pas à convaincre tout de suite l'entreprise de céder. Souvent, quand c'est un créateur, il a du mal à céder son bébé, il peut avoir des attentes très élevées. L'étape initiale peut donc être très longue, jusqu'à deux ou trois ans. »

Pour que le couple se connaisse bien, il ne faut pas hésiter à « aller dans tous les coins, qu'ils soient financiers ou opérationnels », soutient François Vigneau. « Il n'y a pas d'inhibitions à avoir dans le cadre d'un processus de rapprochement sur l'ensemble des questions. Et cela dans les deux sens. On incite beaucoup les cédants que l'on veut garder, surtout dans le cadre de l'innovation, à regarder en profondeur comment fonctionne notre entreprise, visiter notre site, rencontrer notre opérationnel, voir comment cela fonctionne, et s'il y a matière à se marier ».

« Finalement, l'histoire qui s'écrivait à plusieurs, entre la société acquéreuse et les sociétés acquises, nous plaisait davantage que l'histoire solo. Cela a été très long chez nous. Cette danse-là est nécessaire. On s'est posé beaucoup de questions. Il ne faut pas négliger le fait que l'on puisse se projeter, car quand viennent les définitions des aspects juridiques, le doute s'installe. Il faut bien s'assurer qu'avant tout cela, il y a cette phase de séduction et de propositions de valeurs communes », conclut Léa Ozaneaux, fondatrice et directrice générale de Tembo Tool (solutions RSE pour entreprises), rachetée par le groupe R3 dont elle est devenue, depuis, directrice du pôle digital. ●

Il n'y a pas d'inhibitions à avoir dans le cadre d'un processus de rapprochement.

François VIGNEAU



SECOND SOUFFLE

AIDE LES TPE EN DIFFICULTÉ À REBONDIR



Pascal Lefeuvre

L'association, qui intervient avant la déclaration de la **défaillance** devant le **tribunal de commerce**, a ouvert une **première antenne en Vendée**. Elle recherche des **parrains entrepreneurs** pour accompagner les **dirigeants de TPE en difficulté** vers le **rebond**. Pascal Lefeuvre, coach professionnel, en est le représentant local.

Par Marie LAUDOUAR

d'entre elles ne passeront pas le cap des trois ans¹.

Second souffle a fait le choix d'intervenir avant l'engagement d'une procédure judiciaire devant le tribunal de commerce. Notre but est de rendre confiance à ces hommes et femmes qui entreprennent pour maintenir l'entrepreneuriat au cœur des territoires.

Aujourd'hui, Second souffle, c'est près de 350 bénévoles, un réseau national de 47 antennes locales, plus de 5 000 entrepreneurs accompagnés et 6 600 emplois sauvés. En 2023, l'association relève 91 % de sorties positives à huit mois pour les 900 entrepreneurs soutenus : 80 % dans une activité salariée et 20 % dans une relance de l'entreprise en difficulté.

L'été dernier, Second souffle a ouvert sa première antenne vendéenne, à Fontenay-le-Comte. J'en suis à la fois le représentant vendéen et le délégué régional pour les Pays de la Loire.

En quoi consiste votre accompagnement ?

Dans un premier temps, l'entrepreneur en difficulté nous contacte via notre site internet pour exprimer son besoin. Sa demande est ensuite orientée au niveau local. Un premier entretien est alors réalisé par téléphone afin de mieux comprendre ses besoins et cer-

ner ses difficultés : est-ce un problème de trésorerie, de clientèle, de bail commercial ? À partir de là, nous sommes en mesure de lui proposer un accompagnement technique, administratif ou psychologique adapté à ses besoins. Un binôme d'entrepreneurs, dont certains ont connu le redressement ou la liquidation judiciaire et savent parfaitement ce que vit le chef d'entreprise, va aller à sa rencontre et le guider dans son rebond. Chaque membre de ce binôme a une compétence spécifique (financière, commerciale, ressources humaines, soutien psychologique...) en lien avec les difficultés de l'entrepreneur.

Vous recherchez des parrains. Pour quels types de missions ?

Nous recherchons d'abord des entrepreneurs confirmés pour parrainer et conseiller bénévolement le chef d'entreprise en difficulté jusqu'à son rebond. Nous avons également besoin de parrains issus de grandes entreprises pour être partenaires de l'action "un emploi, un rebond". Le principe est qu'ils puissent proposer un CDD de trois à six mois à un chef d'entreprise en défaillance pour l'aider à rebondir financièrement. ●

¹ Source : Bpifrance.

Quelle est la vocation de Second souffle ?

Née en 2010, Second souffle est une association nationale. Reconnue d'intérêt général depuis 2016, elle accompagne les entrepreneurs de TPE en difficulté, dont les microentreprises, gratuitement, confidentiellement et sans limite de temps. Les TPE sont les poumons de l'économie de proximité. Ce sont elles qui font tourner les territoires, nos villes et nos villages. Elles représentent 95 % des entreprises en France. Or, 42 %

Contact : [Secondsouffle.org](https://secondsouffle.org) ou
06 19 94 37 22

LES NOUVEAUX CLIENTS DU COWORK

Longtemps réservés aux start-up et aux travailleurs indépendants, les espaces de coworking **intéressent désormais les entreprises** qui y ont recours pour leurs employés en télétravail, au point qu'un **coworker sur deux serait salarié.**

Un phénomène qui se confirme en Vendée, où le virus "pique" une clientèle de plus en plus diverse, attirée par l'avantage économique et social que représente la pratique. **Témoignages.**

Par Sophie **COMTE**



Niché dans l'ancien passage du Palais, sur le remblai des Sables-d'Olonne, le QG est un espace de coworking au cadre unique. « On dispose de 300 m² situés face à la mer, s'enthousiasme Cécile Arnaud, la dirigeante du QG Coworking Sablais. L'été, on ouvre les portes pour entendre le bruit des vagues... Les coworkers peuvent sortir boire un café, déconnecter et revenir à leur tâche un peu plus inspirés. »

Ouvert en janvier 2023, le seul espace de travail partagé privé des Sables a trouvé sa clientèle dès les vacances de février, des Parisiens en majorité. « Des personnes ayant des postes à responsabilité, souvent dans des grands groupes et qui possèdent soit une maison secondaire, soit une maison de famille ici, précise Cécile Arnaud. Pendant que les enfants restent à la maison avec les grands-parents, ils louent un bureau à la semaine. Je me souviens avoir eu la visite d'un couple, elle directrice Europe chez Coca-Cola et lui, directeur commercial chez Mars. Avec la généralisation du télétravail, c'est devenu monnaie courante », assure-t-elle.

Une clientèle parisienne et internationale

« Mais si je veux être encore plus précise, l'origine de notre toute première coworkeuse était bien plus exotique ! Il s'agissait

d'une directrice d'agence de voyage basée à Bogota, en Colombie, ayant de la famille sur les Sables-d'Olonne. Depuis, chaque fois qu'elle passe en France, elle réserve un moment pour nous voir. On se donne des nouvelles, c'est un peu comme une grande famille professionnelle en fin de compte ! » Et d'ajouter : « Au bout d'un an, la récurrence s'est bien installée. Évidemment, on attire aussi une clientèle locale, des entrepreneurs comme des salariés en télétravail qui ont besoin de travailler hors de la maison et de se connecter socialement avec des pairs. Cela dit, des sociétés parisiennes dont les salariés sont en "full télétravail", il y en a beaucoup au QG ! Cela représente environ trois coworkers sur dix. »

Parfois, le coworking est une étape pour tester un marché local.

ING

« De par notre situation géographique, on est l'un des rares espaces de coworking du territoire à afficher complet sur les mois d'été. Généralement, les emplois du temps de nos clients ont tendance à être de plus en plus poreux, observe la dirigeante. J'ai l'impression qu'une partie ne déconnecte pas vraiment pendant les vacances... C'est d'autant plus vrai pour les profils entrepreneurs ou les postes à responsabilité. Si la météo est mauvaise, certains n'hésitent pas à laisser leurs enfants à la famille pour venir travailler chez nous. Actuellement, nous sommes en négociation avec une belle start-up parisienne dont la directrice artistique habite aux Sables-d'Olonne. Cette dernière a évoqué son souhait à sa hiérarchie



Vue sur la mer depuis le QG Coworking des Sables-d'Olonne.

de venir travailler au QG trois jours par semaine. Entre payer le matériel pour bosser à la maison et louer un espace de coworking à un collaborateur, les effets semblent bien plus bénéfiques à long terme en notre faveur. C'est une solution financière et sociale avantageuse, qui participe à la politique de marque employeur de l'entreprise. » Elle conclut : « Enfin, on a la chance de bénéficier d'événements sportifs exceptionnels qui jouent sur notre attractivité : je pense notamment à l'Ironman (épreuve de triathlon, NDLR). Des participants et des supporters sont venus bosser au QG la semaine avant la course. Cette année encore, on s'attend à un pic d'occupation des lieux, notamment au moment du Vendée Globe. »

Le coworking pour se développer ?

Parfois, le coworking est une étape pour tester un marché local et ouvrir un deuxième établissement. C'est le cas du groupe Verdi Ingénierie (400 collaborateurs), un bureau d'études pluridisciplinaire intervenant sur des thématiques liées au bâtiment, à l'environnement et à l'eau, dont le siège social est basé dans le nord de la France. « J'ai été recruté en 2019 pour développer l'activité sur la région sud-Pays de la Loire et nord-Aquitaine, raconte Aurélien Hermouet, responsable du pôle Eau et assainissement chez Verdi Ingénierie sud-ouest. Lors de mon embauche, La Roche-sur-Yon était une cible stratégique pour le groupe. Étant seul sur la ville et les départements limitrophes, j'ai commencé à télétravailler de chez moi. Au bout d'un an, j'ai éprouvé le besoin de quitter la maison, notamment les mercredis où mes enfants étaient présents toute la journée. Au départ, j'ai poussé les portes de La Loco Numérique (espace de coworking à La Roche-sur-Yon, NDLR), mû par une volonté individuelle. Je voulais surtout tester l'ambiance pour savoir si cela me plaisait. Le coworking me permettait non seulement de retrouver des relations sociales, mais aussi d'avoir un rythme de travail plus cadré. Quand on travaille à la maison, les limites vie pro/vie ●●●



Aurélien Hermouet



La souplesse et l'agilité sont la clé d'une petite structure comme la nôtre.

Bénédicte BOUKANDOURA

...

perso restent flous. » Il poursuit : « Des mercredis, je suis passé à deux, puis trois jours par semaine. Aujourd'hui, la tendance s'est inversée et je ne fais qu'occasionnellement du télétravail. » Aurélien Hermouet ajoute : « Très vite, j'ai validé avec mes supérieurs que le loyer soit pris en charge par le groupe. Au final, la Loco Numérique nous a permis de créer un siège d'établissement secondaire. Une façon de montrer à nos clients que nous sommes une entreprise locale et proche d'eux. Il poursuit : Après le Covid, l'agence a commencé à prendre de l'ampleur, une collègue de travail a été rattachée et nous avons embauché une alternante. On a pris des stagiaires, en conservant toujours ce système de coworking qui convient à tous. Cela permet vraiment de conserver des relations sociales extraprofessionnelles car au final, ce sont d'autres coworkers que l'on côtoie, pas des collègues, insiste-t-il. Nous n'avons pas de dossiers en commun, nous partageons surtout des sujets de la vie courante. Pour finir, le coworking nous a servi de rampe de lancement pour nous développer tranquillement. Nous sommes trois désormais, bientôt quatre, et j'envisage de prendre des bureaux indépendants cette année. D'ici trois à quatre ans, j'espère avoir développé une petite agence de six à sept personnes qui travailleront en autonomie, tout en continuant de nous appuyer sur la puissance d'un groupe. »

Un mode d'organisation plus agile

Une stratégie de développement inverse de celle choisie par Nutractiv, un cabinet de conseil et de formation spécialisé en nutrition pour les entreprises agroalimentaires. « Depuis la création du cabinet en 2009, j'ai porté seule mon projet jusqu'en 2016 où mon conjoint, alors ingénieur dans l'agroalimentaire, m'a rejointe pour développer une offre digitale, raconte Bénédicte Boukandoura, la directrice de Nutractiv. À l'époque, je louais un bureau dans le centre de La Roche-sur-Yon, que je partageais avec une alternante, mais cela devenait trop petit pour trois. On a finalement signé un bail de trois ans pour un bureau privatif plus confortable à la Loco Numérique, à proximité de la gare de La Roche-sur-Yon. L'activité s'est développée et j'ai pu salarier mon alternante. Sachant qu'elle réside



à Nantes, on avait opté dès 2018 pour du télétravail, deux jours par semaine. Quand le Covid est arrivé, on était déjà équipés et habitués à travailler à distance. Si bien que l'on n'a jamais repris le 100 % présentiel une fois le retour au bureau autorisé. Entre l'abonnement à Teams de Microsoft pour les visios et la messagerie instantanée interne, on a fait le choix de rester à la Loco Numérique, mais en mixant abonnement coworking et bureau privatif. On peut aussi louer des salles de réunion pour recevoir des clients en formation par exemple, c'est un peu à la carte en fonction des besoins. Je reste convaincue que la souplesse et l'agilité sont la clé d'une petite structure comme la nôtre. » ●

MANUFACTURING FACTORY

SAISON 7

ET LES LAURÉATS SONT...

Substitut au café, revalorisation de **pales d'éoliennes**, remorque cargo multifonction, solution d'**aménagement modulaire**...
Le hub d'innovation Atlanpole vient de dévoiler les nouveaux **lauréats** de son **programme d'accompagnement** Manufacturing factory.

Par Gildas **PASQUET**

C'est reparti pour une nouvelle saison ! La septième pour la Manufacturing factory, un programme d'accompagnement de six mois dédié à l'industrie du futur et piloté par le hub d'innovation ligérien Atlanpole. Au menu, notamment : coaching individuel, ateliers collectifs, mise en réseau, accès à des expertises (marché, juridique, financement, industrialisation, RH...), à des moyens techniques ou encore à des financements pour préparer le démarrage d'activité. Coup d'œil sur quatre projets originaires de Loire-Atlantique.¹

Vous prendrez bien une tasse de lupin ?

Arsène, c'est le nom du projet porté par trois ingénieures agroalimentaires passées par l'école nantaise Oniris :

Apolline Correia Lopes, Maïann Dautrey et Margaux Laval. Après un couronnement de bronze l'an passé lors du concours d'innovation alimentaire Ecotrophelia, c'est le déclic pour les trois amies qui se lancent dans l'aventure entrepreneuriale. Leur produit : un substitut au café à base de lupin, une légumineuse au goût subtil, un peu comme le pois chiche, qui doit contribuer à pallier l'impact environnemental (transport, consommation d'eau...) de l'un des produits les plus consommés en France. Deux recettes ont été développées par les cofondatrices, Arsène Classique et Arsène Tonique, la deuxième comportant de la caféine, et d'autres recettes mêlant lupin et céréales sont en développement. « Nous allons lancer les précommandes d'ici ●●●



La jeune pousse nantaise Arsène mise sur le lupin comme substitut au café.

...

deux mois, assure Maïann Dautrey et nos produits seront disponibles sur notre site internet dans le courant de l'été. » Car il n'est plus temps d'attendre : « Quand on a commencé, on se demandait si c'était le bon "time to market", si le consommateur était prêt. Aujourd'hui, il n'y a plus de doute à avoir car nous voyons émerger régulièrement de nouvelles marques, confie-t-elle. L'accompagnement de la Manufacturing factory doit nous permettre de nous structurer, avoir accès à un réseau pour faire appel à des compétences externes, notamment sur les questions juridiques, et approfondir l'aspect financier et commercial. » L'ambition de la jeune pousse : « Devenir la référence nationale d'alternative au café dans les prochaines années. »

Une ombrière, dotée d'une toiture dont les tuiles seront fabriquées à partir de pales d'éoliennes, doit voir le jour en 2025 à Stains.



© WAO Architecture

Nous sommes en train de structurer toute la filière pour être prêts à cranter.

Yoann MALINGE

Revaloriser les pales d'éoliennes

Au chapitre économie circulaire, Yoann Malinge et Minh Man Nguyen portent quant à eux le projet La Paletière, visant à revaloriser des pales d'éoliennes en fin de vie. Celles-ci sont en effet aujourd'hui majoritairement incinérées. Le premier chantier sur lequel ils ont travaillé : une ombrière de 500 m² dans une ferme urbaine à Stains (Île-de-France) qui doit voir le jour au premier semestre 2025 et dont la toiture sera réalisée en tuiles fabriquées à partir d'éoliennes. « En creusant le sujet, on s'est rendu compte qu'il ne fallait pas que l'on s'arrête à ce chantier, souligne Yoann Malinge. D'une part parce que le gisement de pales d'éoliennes en fin de vie est exponentiel, et d'autre part parce qu'il n'existe pas vraiment aujourd'hui de solution digne de ce nom pour les

revaloriser de manière intelligente. Ce chantier sera la vitrine qui va nous permettre de monter une filière de revalorisation des pales d'éoliennes en fin de vie. » Il ajoute : « Nous sommes en train de structurer toute la filière pour être prêts à cranter dès que le chantier sera terminé. » Parmi les futurs clients ciblés par La Paletière : les collectivités, mais aussi des industriels qui possèdent des hangars.

« Vivre la simplicité du voyage à vélo »

Autre projet en lien avec les enjeux environnementaux, plus particulièrement la mobilité douce : Sternytent développe une remorque cargo multifonction, conçue et fabriquée à proximité de Nantes. Au départ, ce sont des voyages à vélo en itinérance en famille, avec leurs lots de problématiques de logis-



Fabrice Clavier et Ingrid Wilmotte portent le projet de remorque cargo multifonction Sternytent.



tique et de transport d'affaires, qui ont donné à Fabrice Clavier, associé à Ingrid Wilmotte, l'envie de simplifier la vie des cyclistes. « Je voulais une remorque avec une capacité de chargement plus grande, une fermeture à clé, plus étanche et dotée d'accessoires permettant d'apporter plus de confort lors des étapes (*détails des accessoires de la remorque encore confidentiels, NDLR*) », explique-t-il. Créée en juillet 2022, la société est en cours de finalisation de son quatrième prototype. « Nous allons le soumettre à un cabinet design ou d'ingénierie pour voir si nous pouvons encore l'améliorer. Nous aimerions sortir nos premiers exemplaires en 2024 », confie Fabrice Clavier. Avec, en toile de fond, un souhait : « Créer tout un microcosme autour de cette remorque et

permettre aux gens de se rapprocher de la nature et de vivre la simplicité du voyage à vélo. »

Une solution d'aménagement pour les bâtiments professionnels

Enfin, la société Zoïdcity se positionne quant à elle sur le marché de l'aménagement d'espaces dans les bâtiments professionnels. Elle propose une solution modulaire, réversible et reconfigurable à destination d'entreprises ayant besoin de bureaux, d'ateliers ou d'autres espaces fermés au sein d'un bâti existant, de type industriel, commercial ou agricole. Dès la conception, la société basée à Saint-Herblain a souhaité y intégrer les principes de l'open source. « Les plans seront gratuitement accessibles, ainsi que les notes de conception, précise Sylvain Louarn, responsable technique. Les modules seront reproductibles sur simple acceptation d'un accord de licence. »

Si Zoïdcity n'a pas vocation à devenir une usine de production de modules, souhaitant rester une société de recherche et développement, elle fournira les pièces métalliques de structure qui serviront à finaliser les assemblages et proposera différents services périphériques comme l'accompagnement, la formation et le développement de solutions spécifiques. Son ambition : « Devenir la principale solution d'aménagement du bâtiment professionnel dans les années qui viennent, affirme Sylvain Louarn. On aimerait pouvoir réaliser au moins 300 travées (module unitaire de 4 m²) par mois dès 2025. C'est assez ambitieux, mais on pense que si nous avons visé juste, ce n'est pas utopique. » Créée en mai 2023, la société de six personnes est en phase de finalisation des aspects réglementaires liés à la propriété intellectuelle et commence la commercialisation sous forme de démonstrateurs. Selon Sylvain Louarn, l'accompagnement de la Manufacturing Factory doit permettre de « monter en compétences pour sortir de nos ateliers et porter les premiers projets chez les clients ». ●

**C'est assez ambitieux,
mais si nous avons visé juste,
ce n'est pas utopique.**

Sylvain LOUARN

Zoïdcity développe une solution modulaire dans les bâtiments professionnels.



© ZoïdCity

¹ Les lauréats sont au nombre de six, les deux autres étant originaires de Vendée et du Maine-et-Loire, respectivement EGcortex, agrégateur multimodal capable d'interagir avec les différents IoT (Internet des objets) des marchés de l'industrie, des institutions et des particuliers, et Cosnativ', ingrédients cosmétiques élaborés à partir de biodéchets.

AVOCATS

« UNE PERTE DE TALENTS ÉNORME LIÉE À LA MATERNITÉ »

Si la **profession d'avocat s'est beaucoup féminisée**, cela n'empêche pas la persistance de **comportements inadaptés** : **misogynie, harcèlement, discriminations...**

Avocate associée du cabinet d'affaires Squair, **Chloé Parez** est une femme engagée. Elle a choisi l'*IJ* pour mettre en lumière son combat : les discriminations liées à la **maternité** dans sa profession.

Propos recueillis par Nelly **LAMBERT**

Dans quelles conditions vous êtes-vous intéressée au sujet de la maternité au sein de votre profession ?

J'ai débuté ma carrière en Angleterre, en tant que sollicitor, où j'ai observé une approche nettement plus progressiste en matière d'égalité des genres. Par exemple, le congé parental partagé y est bien établi et beaucoup de cabinets de grande envergure ont une approche inclusive de la parentalité. Notamment, j'ai pu y noter, sans évidemment que cela soit une vérité générale, que les femmes y sont moins discriminées à leur retour de congé maternité en accédant à l'association.

Quand je suis revenue à Paris en 2016, alors même que j'exerçais dans le même cabinet qu'en Angleterre, j'ai été confrontée à une différence marquée de mentalité, chez les hommes comme chez les femmes. J'ai notamment remarqué une tendance parmi mes consœurs à minimiser la durée de leur congé maternité, perçue comme la norme pour maintenir leur position au sein du cabinet. Face à cette réalité, j'ai pris la décision de m'établir à mon compte. Cette indépendance m'a permis de prospérer dans ma carrière jusqu'à ma grossesse en 2020. Là, je me suis rendu compte qu'il était extrêmement difficile de concilier la maternité avec mon activité : ne



serait-ce que durant la grossesse, il y a énormément de gestion administrative, et de recherche d'information pour savoir de quelles aides on peut bénéficier et à quelle hauteur.

Quelles sont les conséquences ?

Pour toucher le congé maternité, les avocates indépendantes sont confrontées à une interdiction de facturer durant cette période, et même si elles peuvent toucher la complémentaire proposée par leur barreau d'attache (dont le montant varie en fonction des barreaux), elles ne sont pour autant pas exonérées de charges ordinaires... Financièrement, il faut avoir conscience du coût que cela représente d'avoir des enfants quand on

est à son compte ! En conséquence, il est rare de trouver des femmes de ma génération qui choisissent cette voie. Beaucoup préfèrent rester collaboratrices, bénéficiant ainsi d'un revenu plus stable, ou se tournent vers des postes de juristes en entreprise, en quête de conditions plus favorables. Résultat : on enregistre une perte de talents énorme liée à la maternité sur la tranche entre cinq et huit ans de barreau. Notre profession n'arrive pas à retenir les femmes !

Il y a des cabinets qui se vantent d'avoir 40 % de femmes dans leurs effectifs. D'accord, mais comment traitent-ils le

sujet de la parentalité ? Je reçois beaucoup de témoignages qui dénotent de difficultés notables : que ce soit l'annonce d'une grossesse par une collaboratrice accueillie avec incompréhension, les fausses couches traversées sans aucun soutien émotionnel ou aménagement de temps, des commentaires déplacés à l'égard des femmes enceintes et de leurs corps, sans parler des répercussions sur les rémunérations pour celles à qui l'on dit qu'elles n'auront pas de bonus parce qu'elles ont eu le malheur d'être absentes pendant quatre mois... Et il y a aussi celles qui sont licenciées, mais qui n'ont pas l'énergie d'aller devant le Conseil de l'Ordre. L'attractivité du métier est en jeu et notre approche de la parentalité est à repenser totalement.

Quelles solutions pourraient, selon vous, être mises en place pour améliorer les choses ?

Il y a un enjeu de formation dans les cabinets, tant auprès des associés que des collaborateurs. L'objectif serait de faciliter les échanges sur ces sujets et de sensibiliser à l'importance des droits parentaux. Le problème, c'est que les avocats sont une population compliquée à former : elle n'aime pas être contrainte et il y a aussi un conflit générationnel. Mais la nouvelle génération pousse, aussi bien les femmes que les hommes d'ailleurs ! L'impulsion d'un changement de culture au sein des cabinets est nécessaire, ce qui implique d'aborder ouvertement des thématiques telles que le post-partum et d'envisager des aménagements pratiques favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, comme par exemple ne pas placer de rendez-vous après 18h ou avant 8h30. Par ailleurs, il est essentiel d'inclure les clients dans ce processus de sensibilisation. Je pense aussi à

l'initiative de Bordeaux qui a ouvert une micro-crèche en janvier. Le barreau de Nantes avait été précurseur en ce domaine (en 1983 sous l'impulsion de Catherine Lesage, NDLR). Malheureusement, depuis, la crèche a fermé... À ce titre, la question de la garde d'enfants est primordiale : le refus de places en crèche est régulier et le coût financier d'une nounou est énorme pour les indépendants.

Il y a de nombreuses autres choses que l'on pourrait faire, par exemple monter une commission inter-barreaux dédiée à la parentalité, qui pourrait permettre de mutualiser les efforts et développer des stratégies adaptées que l'on pourrait déployer dans tous les cabinets, compte tenu de l'universalité des défis rencontrés. ●

Des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes

Au barreau de Nantes, parmi la vingtaine de commissions se réunissant tout au long de l'année afin, notamment, de réfléchir aux enjeux de la profession, on dénombre la commission Égalité¹ depuis 2018. Elle œuvre en particulier pour « l'égalité en droits et en faits des avocates et des avocats ». Deux avocates en assurent actuellement la co-présidence : Floriane Larre et Adeline Cheriff. Cette dernière revient sur les actions mises en place au sein du barreau :

- un Mémo de la parentalité publié en décembre 2023 répertoriant l'essentiel des démarches à suivre avant, pendant et après l'arrivée d'un enfant ;
- des formations sur l'approche de l'égalité au sein de l'École des avocats du grand Ouest (Edago) ;
- la mise en place d'un contrat Chance parentalité en 2021 destiné à permettre « à une avocate libérale ou un cabinet qui emploie une collaboratrice d'avoir un complément aux indemnités journalières versées par la sécurité sociale lors d'un congé maternité ». Ce complément est actuellement de 14 € par jour ;
- la mise en place de deux référents Discriminations et Harcèlement destinés à recueillir les témoignages de celles et ceux qui n'oseraient pas s'adresser directement au bâtonnier ;
- le lancement d'une enquête sur les discriminations et harcèlement visant à enclencher des actions de sensibilisation.

¹ Cette commission était intitulée jusqu'en 2024 "Égalité femme/homme". Son objet a été étendu afin d'englober la lutte contre toutes les inégalités (origine, croyances religieuses, handicap, état de santé, genre, orientation sexuelle...).



PROFESSIONNELS

AGENDA

DE MARS

Jours ouvrables 26 jours

Jours ouvrés

Fermeture samedi et dimanche 21 jours

Fermeture dimanche et lundi 22 jours

Vendredi 15 mars

- **Impôt sur les sociétés** : télépaiement de l'acompte d'impôt sur les sociétés. Chaque acompte trimestriel est en principe égal à 25 % de l'impôt dû. Aucun acompte n'est à verser lorsque le montant de l'impôt est inférieur à 3 000 €. Le taux réduit de 15 % s'applique jusqu'à 42 500 € de bénéfice imposable.
- **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) sur le site *Net-entreprises.fr* et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de février payés en janvier ou février.

Lundi 25 mars

- **Employeurs de plus de neuf salariés et employeurs de neuf salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel** : paiement des cotisations de retraite complémentaire **Agirc-Arrco** sur les salaires de février 2024.

Dimanche 31 mars

- Passage à l'**heure d'été** : à 2 heures du matin, ajouter une heure.
- **Obligation d'information des cautions** - Les créanciers professionnels doivent faire connaître à la caution personne physique le montant du principal de la dette, des intérêts et autres accessoires restant dus au 31 décembre de l'année précédente.

Ils doivent également rappeler à la caution personne physique le terme de son engagement, ou sa faculté de résiliation à tout moment si le cautionnement est à durée indéterminée, les conditions dans lesquelles la résiliation peut être exercée devant aussi être précisées.

En cas de manquement à cette information, le créancier perd les intérêts échus entre deux informations effectuées.

Cette obligation s'applique aussi au cautionnement souscrit par une personne morale envers un établissement de crédit ou une société de financement en garantie d'un concours financier accordée à une entreprise (Code civil, article 2302).

Dates variables

- Télèglement de la **TVA** afférente aux opérations de février.
- **TVA** au régime des **acomptes provisionnels** : télépaiement de l'acompte afférent aux opérations de février et régularisation afférentes aux opérations de janvier.

INDICES FÉVRIER

SMIC AU 1^{ER} JANVIER 2024

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
11,65 €	1766,96 €

SÉCURITÉ SOCIALE

plafond mensuel

2024 : 3 864 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €).

INDICE DES PRIX

(base 100 en 2015 à partir de 2016)

Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	JANVIER (1) 2024	JANVIER 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	118,19	114,60	+ 3,1 %
INDICE HORS TABAC	117,16	113,86	+ 2,9 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX – ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+ 5,97 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES - ILAT

(Baux d'habitation Loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
2 ^e TRIMESTRE 2023	130,64	+ 6,51 %
3 ^e TRIMESTRE 2023	132,15	+ 6,12 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS – IRL

(Baux d'habitation Loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
1 ^e TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %
2 ^e TRIMESTRE 2023	140,59	+ 3,50 %
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %
4 ^e TRIMESTRE 2023	142,06	+ 3,50 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT

(Tous corps d'état)

DÉCEMBRE	NOVEMBRE	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
130,6	130,3	0,2 %	3 %

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE | 4,50 %

VIE des entreprises



> Loire-Atlantique • NOMINATION CAROLINE AUTRET, NOUVELLE ASSOCIÉE CHEZ PARTHEMA

Pour le cabinet Parthema Avocats à Nantes, le début d'année a été marqué par une nouvelle association en **droit du travail**. Inscrite au barreau de Nantes depuis 2015, année où elle a rejoint le cabinet, Caroline Autret succède comme associée à Antoine Gontier, associé fondateur. Elle reprend ainsi le suivi social des clients gérés par celui-ci en matière de conseil et de contentieux. À la tête du **pôle social** de Parthema aux côtés de Jasmine Le Dortz Pesneau, Stéphane Jegou et Sébastien Miara, Caroline Autret aura notamment pour mission de continuer à développer l'offre en **droit du travail et droit de la sécurité sociale** auprès d'une clientèle de groupes d'entreprises, de PME et d'ETI. Parmi les autres champs d'intervention des avocats du pôle social de Parthema : les opérations d'acquisition, de cession ou de M&A (audits, restructurations sociales) et la défense des intérêts des entreprises devant les juridictions sociales et auprès des organismes sociaux. Implanté à Nantes, Paris et Rennes, le cabinet Parthema Avocats compte 16 associés et plus de 60 professionnels du droit organisés autour de 11 disciplines en droit des affaires, judiciaire et notarial.

GP

Vendée • RÉHABILITATION WINNCARE PRÉVOIT D'INJECTER 4 M€ DANS SON USINE DE SAINT-PAUL-MONT-PENIT

Rachetée par le groupe WinnCare (Hauts-de-Seine) en 2004, l'usine de **Saint-Paul-Mont-Penit** (ex-Médicatlantic), spécialisée dans la fabrication de lits médicalisés, va faire l'objet d'importants travaux de réhabilitation dans le cadre du programme Vend'Excellence lancé par le groupe en janvier dernier.

> Après 45 ans de fonctionnement, le site vendéen de **WinnCare** commence en effet à montrer une certaine vétusté, l'état du bâtiment de **9 600 m²** ne s'étant pas arrangé avec les dernières tempêtes, dont une qui a arraché une partie du toit en octobre dernier. Le groupe a donc décidé d'« optimiser les capacités du site », indique Tetiana Soulat, qui dirige l'usine vendéenne depuis novembre 2022. Ainsi, **2 M€** vont être investis d'ici les deux ans dans cette rénovation engagée en partenariat avec le cabinet d'architectes Pelleau et Associés à La Roche-sur-Yon. Et autant dans l'outil de production pour avoir « des machines **plus modernes et performantes** » : découpe laser tube, robots de soudure, ligne de traitement de surface, dans le but, notamment, de réduire les TMS (Troubles musculo-squelettiques). Les premiers investissements interviendront en avril. « Tout l'enjeu du projet sera de ne pas arrêter l'activité. »

Le site, qui réalise 35 M€ de chiffre d'affaires (stable sur un an), dont 80 % en France, va voir ses capacités de production augmenter. Aujourd'hui, l'usine produit environ **35 000 lits** par an pour l'hospitalisation à domicile et les établissements de type Ehpad, « contre 30 000 il y a environ dix ans », compare la directrice, qui table sur la production **de 42 000 à 45 000 lits** à horizon 2028/2029.

L'usine, qui emploie **150 salariés**, envisage par ailleurs d'avoir moins recours à l'intérim. Cette année, il est prévu d'embaucher **15 à 20 personnes** (techniciens, opérateurs de production, chaudronniers, soudeurs, réglEURS robot).

Florence FALVY



Loire-Atlantique OUVERTURE DE CAPITAL GENS D'ÉVÉNEMENT CHANGE D'ÉCHELLE AVEC LE GROUPE EBRA

Implantée à Nantes, l'agence conseil en communication événementielle Gens d'Événement annonce avoir intégré le groupe de presse Ebra via sa filiale Ebra Events qui rassemble les opérations événementielles. Une occasion de changer d'échelle dans le développement d'une offre bas carbone. L'agence Gens d'Événement, qui défend l'idée d'un événementiel à impacts positifs, s'est adossée au groupe de presse quotidienne régionale Ebra (*Les Dernières Nouvelles d'Alsace, Le Républicain lorrain, L'Est républicain, Le Dauphiné libéré, etc.*) via sa filiale Ebra Events qui détient désormais **70 % du capital**. Ce rapprochement s'est opéré le 3 janvier dernier. « La singularité de l'agence est de limiter l'impact négatif des événements. À ce titre, nous avons développé une expertise sur une série d'indicateurs RSE (carbone, inclusion sociale, énergie...). Et aujourd'hui, il nous fallait changer d'échelle afin de proposer à nos clients **une offre événementielle bas carbone**, qui sera lancée en mars prochain après deux ans de développement, et trouver un partenaire pour pouvoir la déployer sur tout le territoire national », explique Gilles Poussier. Le cofondateur de Gens d'Événement demeure au capital et assure la fonction de directeur conseil. Son associée, Sylvie Thomas, qui a cédé la totalité de ses parts, reste quant à elle directrice générale de l'entreprise.

C'est une étape de plus pour l'agence nantaise (son chiffre d'affaires annuel oscille **entre 7,1 M€ et 8,5 M€**) qui compte parmi ses clients le groupe SNCF (convention SNCF, inauguration de la grande halle d'Austerlitz...), le gouvernement (France 2030, Séminaire des communicants de l'État, France Stratégie...), Manitou, Maugin, Groupama Loire Bretagne ou encore Axa. Sur le volet recrutement, Gens d'Événement, qui emploie **22 salariés** en CDI, vient d'intégrer une quatrième directrice conseil et une cheffe de projet. L'agence recherche actuellement deux personnes pour assurer la direction de production et la gestion de projets.

Florence FALVY



L'agence nantaise Gens d'Événement s'appuie sur une équipe de 22 salariés.

Vendée DÉVELOPPEMENT UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LA CONSERVERIE DE L'ÎLE D'YEU

Depuis le 1^{er} décembre 2023, les 20 salariés de la Conserverie de poissons de l'île d'Yeu (anciennement Conserverie Hennequin) ont intégré un **nouvel outil de production** de 1 200 m² à Port-Joinville. L'investissement de 2 M€ est porté par la Conserverie la Sablaise, qui a racheté l'entreprise en 2018. Un pari audacieux pour ses dirigeants qui, au-delà des enjeux de développement, souhaitent avant tout **préserver un savoir-faire historique** sur l'île.

« Je suis entré en tant qu'associé minoritaire chez la Sablaise en 2017, au moment du projet de rachat de la Conserverie Hennequin, raconte Quentin Camus, l'actuel directeur général de la Conserverie de l'île d'Yeu. Avec ma présidente, Marie Bevillon, nous nous étions engagés auprès du fondateur à conserver l'entreprise et les salariés sur l'île après son départ en retraite. Nous ne sommes pas juste des fabricants de conserves de poissons. **Notre rôle est aussi social**, tels des **garants du patrimoine** de l'unique conserverie de l'île d'Yeu. »

Plus moderne et à la pointe des normes agroalimentaires, le nouveau bâtiment s'est doté d'un **showroom** pouvant accueillir des dégustations, animations et parcours de visites commentées avec vue sur l'atelier. « Trois baies vitrées permettent notamment de suivre les différentes étapes de fumaison des poissons. C'est la moitié de notre activité, avec une spécialité : le thon germon fumé. L'autre moitié réside dans la conserverie de poissons. » Et de préciser : « On fait environ 500 000 pots de conserves, notre objectif est de monter à 700 000 d'ici trois ans. Nous produisons également 40 tonnes de produits fumés à l'année. Grâce au nouveau bâtiment, on peut facilement envisager de **doubler cette capacité**. » Présents au national, les produits de la Conserverie de l'île d'Yeu s'exportent jusqu'en **Belgique**. « Nous avons un réseau d'environ 400 clients revendeurs sélectifs haut de gamme, poursuit le dirigeant. Des épiceries fines, cavistes, poissonneries traditionnelles et depuis peu **les jardineries**, qui développent des rayons alimentaires assez importants. Nous travaillons avec tous les Gamm vert de France ! » Avec un CA 2023 de 2,2 M€, l'entreprise a plus que doublé ses résultats depuis son rachat et vise les 4 M€ d'ici trois à quatre ans.

Sophie COMTE



La façade des nouveaux bâtiments de la Conserverie de l'île d'Yeu.

Le groupe Beneteau célèbre cette année son 140^e anniversaire.



Vendée

CROISSANCE

CHIFFRE D'AFFAIRES HISTORIQUE POUR BENETEAU

« Le groupe Beneteau a réalisé une année exceptionnelle ! Le bien-fondé de sa stratégie de croissance en valeur, l'engagement et l'efficacité de ses **8 000 collaborateurs** ont permis, avec la normalisation des approvisionnements, d'atteindre un chiffre d'affaires historique », se félicite **Bruno Thivoyon**, directeur général du groupe, fondé il y a tout juste 140 ans à **Saint-Gilles-Croix-de-Vie**. Acteur majeur du nautisme et de l'habitat de loisirs, Beneteau annonce une croissance à deux chiffres sur l'année 2023 : **+ 18,3 %**, avec un CA consolidé de **1,785 Md€**.

Dans le détail, la division "bateau" enregistre une croissance de 17,1 %. Totalisant près de la moitié des ventes, l'activité "voile" a bondi de plus de 30 % l'an passé. Beneteau, qui commercialise ses bateaux essentiellement à l'export, annonce avoir réalisé 50 % des ventes en Europe et 30 % aux États-Unis, au Canada et en Amérique centrale, tandis que « la poursuite du développement international a permis aux autres régions du monde, en croissance de 22 %, de représenter 11 % du chiffre d'affaires "bateau" ». Pour la **section habitat de loisirs**, la croissance est encore plus importante : **+ 24,2 %** en 2023 avec un CA de près de 320 M€. Le groupe évoque « la dynamique favorable des marchés de l'hôtellerie de plein air, particulièrement sur le marché français ». À noter que la reprise par Trigano de la division habitat de Beneteau, annoncée en mai 2023, est actuellement examinée par l'Autorité de la concurrence.

Alexandrine DOUET



UNE AUTRE VISION DU CLÉ EN MAIN

MONTAIGU - RENNES - PARIS

SMART
CONTRACTING

AGROALIMENTAIRE
INDUSTRIE
TERTIAIRE
LOGISTIQUE

06 78 91 78 06

www.smart-contracting.fr
girard.f@smart-contracting.fr



Loire-Atlantique • IMPLANTATION UN NOUVEAU VILLAGE D'ENTREPRISES À SAINT-AIGNAN-GRANDLIEU

Zephyr. C'est le nom du nouveau village d'entreprises qui s'installe à Saint-Aignan-Grandlieu. La première pierre a été posée le 20 février dernier.

Situé à proximité du périphérique nantais et de l'aéroport, le nouveau parc d'activités et d'industrie **Zephyr** prend ses quartiers route de l'Aérodrome. Une opération réalisée par le promoteur parisien Perial Investment & Development. Sur un terrain d'un peu plus de deux hectares, il se compose de **trois bâtiments** destinés aux surfaces d'activités et d'industrie, avec des bureaux d'accompagnement imaginés en mezzanine.

23 cellules, de 200 à 1 000 m² (des regroupements pouvant permettre de totaliser 3 000 m²), certaines, équipées de quais poids lourds, pourront accueillir des PME comme des filiales de grands groupes. Le site comprendra également une conciergerie physique (ouverte quatre jours par semaine) et digitale dédiée aux occupants et aux entreprises « sans surcoût », précise Nicolas Jullien, directeur général adjoint de Perial Investment & Development, en charge du projet. À la clé, différents services : réception de courriers, dépôt de pain, pressing, envoi de colis... et des casiers sécurisés click&collect. Également à disposition : 155 places de parking. Le tout sur une surface totale de **11 700 m²**. Un premier bail serait en cours de négociation. D'après Nicolas Jullien, il s'agirait d'une entreprise locale spécialisée dans la distribution électrique.

Le parc, qui bénéficie de la certification environnementale BREEAM Very Good, disposera de panneaux photovoltaïques d'une puissance totale d'un mégawatt-crête en toiture sur environ 5 500 m². « L'électricité produite sera injectée dans le réseau. » Il a aussi été conçu pour favoriser le bien-être des occupants : lumière naturelle dans tous les espaces de travail, climatisation réversible, bornes de recharge pour les véhicules électriques, éclairage Led, etc. « Le plan de masse a aussi été modifié pour conserver une zone humide », conclut Nicolas Jullien. L'**inauguration** de ce nouveau parc d'activités et d'industrie est prévue en septembre.

Florence FALVY



Mickaël Ragonneau

© Velocertifie.com



Perspective de la maquette 3D du futur projet Zephyr à Saint-Aignan-Grandlieu.

© Perspective Zephyr / DR

Vendée CRÉATION

VELOCERTIFIE.COM VEUT SÉCURISER LES TRANSACTIONS DE VÉLOS D'OCCASION ENTRE PARTICULIERS

Créée l'année dernière à La Roche-sur-Yon par Mickaël Ragonneau et trois associés, Velocertifie.com est une plateforme permettant d'acheter un vélo à un particulier préalablement marqué et contrôlé par un réseau de vélocistes partenaires indépendants. Opérationnel au mois d'avril, le service permettra de fluidifier l'ensemble du **parcours utilisateur** et de générer un acte de cession systématique pour chaque transaction. Forte d'une équipe de quatre collaborateurs au lancement, la **start-up** vise le recrutement de deux animateurs commerciaux supplémentaires d'ici la fin de l'année.

« Avec toujours plus de technologie embarquée, le vélo est devenu un objet à valeur, remarque Mickaël Ragonneau, le fondateur de Velocertifie.com, entraînant avec lui l'explosion des achats d'occasion. C'est un marché qui pèse 550 M€ et qui devrait **doubler d'ici 2030**. Cependant, il n'existe aucune garantie permettant de remettre en cause son achat auprès d'un vendeur particulier. C'est ainsi que j'ai commencé à réfléchir à un process capable d'améliorer la **sécurisation des transactions**. » Concrètement, après avoir renseigné en ligne les données techniques de son vélo, le vendeur se voit notifié d'une fourchette de valorisation. Il se rend alors chez le vélociste partenaire le plus proche de chez lui pour le faire expertiser et affiner sa cote. Ce dernier est libre d'accepter ou non le devis proposé. En revanche, un pavé contrôle technique spécifiera - le cas échéant - les pièces à changer et la valeur des travaux. « Il n'y a pas de contact direct entre le vendeur et l'acheteur, explique l'entrepreneur. On engage un mandat de vente comme un agent immobilier et on prend une marge sur la transaction. » Pour sa première année, la jeune pousse ambitionne la création d'un **réseau national** de 250 partenaires avec, pour objectif final, d'atteindre quatre vélocistes indépendants par département de sorte à n'être qu'à une demi-heure de l'utilisateur final. « On compte 4 000 vélocistes en France, l'idée c'est de travailler avec environ 400 afin de mailler l'ensemble du territoire », conclut-il.

Sophie COMTE





L'usine Trouillet de Fontenay-le-Comte va bénéficier d'environ 2,4 M€ d'investissements à horizon 2030.

© Groupe Trouillet

> Vendée • INVESTISSEMENTS

TROUILLET : SON USINE VENDÉENNE VA BÉNÉFICIER D'UN PLAN D'INVESTISSEMENTS « MASSIF »

Le groupe Trouillet (siège en Essonne) entend prendre la place de leader de la carrosserie industrielle sur le marché tricolore en misant sur les segments des véhicules utilitaires légers et des véhicules industriels. Pour y parvenir, des investissements sont notamment prévus dans son usine de **Fontenay-le-Comte**, rachetée en 2013.

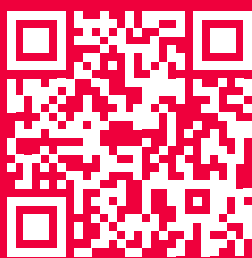
En 2023, environ 270 véhicules sont sortis de l'usine Trouillet fontenaisienne.

Un site dédié à la gamme lourde et aux véhicules spécifiques type semi-remorques porte-engins, remorques porte-caissons, produits en petite série ou à l'unité. Une cadence qui va s'accroître. « Nous visons les **400 exemplaires** par an à horizon 2030 », ambitionne Benoît Trouillet, petit-fils du fondateur qui codirige le groupe familial (73 M€ de CA 2023, 18 sites en France, dont une agence services à Saint-Herblain, 370 collaborateurs) avec son frère cadet Adrien depuis 2021. Si le groupe a déjà injecté 5 M€ au cours des dix dernières années (extension, rénovation...) sur ce site de **15 000 m²**, il envisage un plan d'investissements « massif » à horizon 2030. « Nous allons investir **1,4 M€** dans des tables de pointage pour la soudure, des robots de soudure pour automatiser la fabrication et un laser tube robotisé pour la découpe d'acier. » Dans un but : « **améliorer nos cadences de production** et la **compétitivité** de nos produits pour répondre à la demande. »

En parallèle, 1 M€ sera consacré à la **rénovation du site** dans les cinq à six prochaines années. L'occasion de développer aussi la gamme de produits.

« Cette croissance de production doit s'accompagner de **recrutements** », poursuit Benoît Trouillet, qui table sur **80 salariés** d'ici à 2030, contre 50 (dont une quarantaine de techniciens) aujourd'hui. « L'usine prenant le virage de l'automatisation et de la robotisation, les besoins vont évoluer vers la maintenance de robots et des conducteurs de machines. Nous recherchons également des soudeurs. Une expertise difficile à trouver. Nous allons donc miser sur l'apprentissage. » Trois à quatre apprentis intégreront ainsi les équipes en septembre prochain.

Florence FALVY



Magazine papier
et version numérique :
accès au site web
et newsletter hebdomadaire.

Parution hebdomadaire

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 24 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 39 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 59 € TTC



Paiement sécurisé



INFORMATEUR JUDICIAIRE

le média
des affaires

Loire-
Atlantique
et Vendée

ABONNEZ-VOUS !

Nom ou raison sociale

Adresse

Téléphone

E-mail

Nombre d'abonnés souhaité

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

« NOUS SOMMES DES ACCÉLÉRATEURS INDUSTRIELS »

Fondé en 2000 en Vendée, le groupe **Fideip**, spécialisé dans les métiers de **l'ingénierie mécanique**, fait partie des acteurs industriels français méconnus qui cartonnent. À force de croissance, organique et externe, l'ETI familiale compte aujourd'hui **400 collaborateurs** répartis au sein de **14 filiales et marques**, mettant leur expertise et savoir-faire au service de poids lourds de l'aéronautique, l'automobile, l'agroalimentaire, ou encore du secteur médical. Alors que le processus de transmission est en cours, **Jacques Clochard et son fils, Arnaud**, continuent d'écrire l'histoire du groupe, en misant sur une **culture de l'innovation** et en restant à l'écoute du marché.

Propos recueillis par **Alexandrine DOUET**

Pouvez-vous présenter vos parcours respectifs ?

Jacques Clochard : J'ai suivi des études d'ingénieur à l'École nationale supérieure d'arts et métiers (Ensam), ainsi qu'une formation en gestion/management à l'École nationale supérieure des pétroles et moteurs (aujourd'hui l'IFP School, NDLR). J'ai démarré ma carrière dans l'industrie automobile et poids lourds sur des fonctions support, avant de faire du conseil en organisation et gestion industrielle pour de grands groupes. J'ai ensuite accompagné des PME dans la reprise de sociétés.

Arnaud Clochard : De mon côté, je suis diplômé d'une école de management financière, (TBS Toulouse Business School, NDLR). J'ai travaillé dans l'audit et le conseil au sein de sociétés de différentes tailles, des PME et des grands groupes.

Avant de rejoindre Fideip, j'ai passé un peu plus de deux ans à l'étranger où je travaillais pour Mantu, un grand groupe de conseil en transformation. J'avais pour mission avec mon équipe de formuler des plans d'actions stratégiques pour faire du développement à moyen terme. Mon quotidien était d'étudier des opportunités de croissance externe, d'implanter des filiales partout dans le monde. Parallèlement, je voyais le groupe familial se développer. Et en 2020, j'ai finalement rejoint mon père, en devenant directeur général.

Jacques Clochard, comment avez-vous été amené à reprendre votre première entreprise, il y a 24 ans ?

JC : Au cours de mes différentes missions en tant que conseiller dans le ra-

chat d'entreprises, j'ai rencontré beaucoup de dirigeants. Un jour, l'un d'eux m'a encouragé à passer de l'autre côté, en reprenant à mon tour une société. Il m'a proposé que l'on devienne associés, avec l'objectif de me revendre ses parts lors de son départ à la retraite. J'ai rencontré des banques et des avocats spécialisés dans la transmission d'entreprises et je me suis mis en quête d'une structure à reprendre, tout en poursuivant mon activité salariée. Avant d'aboutir au rachat de ma première entreprise, il y a eu deux tentatives ratées, dont l'une a abouti au désistement de l'un des vendeurs, à trois semaines de la signature. C'était quasiment un an de travail qui s'effondrait. Cette expérience m'a appris la pugnacité. ●●●



Arnaud
et Jacques
CLOCHARD
DG et président de Fideip



Reprise en 2012, la société Fidemeca (usinage et décolletage) emploie 100 personnes à Sainte-Florence.

Nous voyons le groupe comme un catalyseur, un accélérateur industriel. Notre ambition est d'inciter nos collaborateurs ainsi que nos clients à innover.

Jacques CLOCHARD

...

Le 1^{er} avril 2000, vous officialisez la reprise d'Altema, marquant le début de l'histoire du groupe.

JC : La troisième tentative a été la bonne. Venant du monde de l'industrie, je souhaitais reprendre une entreprise du secteur. À l'époque, la société basée à Mouilleron-Saint-Germain employait huit personnes et faisait 1 M€ de CA. Pour ce rachat, j'ai mis toutes mes économies et mon associé m'a soutenu en tant que "sleeping partner", ce qui

m'a permis de crédibiliser mon dossier auprès des banques. Il y a 24 ans, il y avait encore peu de structures pour accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises, contrairement à aujourd'hui où ils peuvent faire appel à des facilitateurs pour bénéficier par exemple de prêts d'honneur.

Depuis 2000, le groupe s'est développé en misant sur une stratégie de croissance externe. Aviez-vous défini dès

Le départ une feuille de route en ce sens ?

JC : Non pas du tout. Notre objectif premier était de pérenniser et de développer l'entreprise Altema. Il y avait tout à faire. J'étais pour ma part au four et au moulin. Il m'est arrivé par exemple de devoir préparer des colis. Ensuite, dans cette croissance progressive, il y a eu quelques étapes clés, à commencer par l'opportunité en 2004 de racheter un concurrent qui depuis a fusionné avec Altema, et récemment la transmission du groupe à mon fils. Mais en réalité, je n'ai jamais défini de stratégie, ni fixé d'objectifs chiffrés d'ailleurs. Selon moi, se donner un objectif peut être un frein. Je pense que nous serions passés à côté de projets si on avait réfléchi ainsi. En revanche, nous avons cherché à nous inscrire sur un temps long. Par exemple, chez Altema où les process étaient peu automatisés, dès le début nous avons investi dans un gros équipement nous permettant de réaliser trois opérations en une. Avec le chiffre d'affaires de l'époque, on tablait sur une rentabilité entre sept et dix ans. Nous avons relevé le défi, ce qui nous a permis de gagner des parts de marché. Si nous ne l'avions pas fait, nous aurions été devancés par nos concurrents français ou étrangers. Selon moi, dans l'industrie, on peut avancer uniquement si on envisage un développement sur le long terme.

Quels sont les différents pôles d'activités du groupe ?

AC : On trouve les métiers de base de la mécanique et de la métallurgie : usinage, tôlerie, soudage, conception mécanique, électrique et conception des automatismes. Nos clients sont des industriels évoluant dans des secteurs aussi variés que le monde agricole, l'agroalimentaire, le spatial, l'aéronautique, l'énergie, la chimie. Nous avons un beau terrain de jeu et une diversification très importante.

Fideip compte aujourd'hui 14 filiales et marques.

Comment parvenez-vous à créer un esprit de groupe autour de valeurs communes ?

JC : Nous avons d'abord érigé en priorité la satisfaction client. L'autre point essentiel, c'est l'amélioration continue, avec la volonté de nous réinventer en permanence. Nous voyons le groupe

comme un catalyseur, un accélérateur industriel. Notre ambition est d'inciter nos collaborateurs ainsi que nos clients à innover. Nous avons d'ailleurs des entreprises au sein du groupe qui se sont développées sur le modèle start-up. C'est le cas notamment de Mecaspin, née en 2020. L'un de nos collaborateurs nous a parlé d'un produit innovant conçu par un membre de sa famille : une machine de câblage électrique pour le bâtiment. Nous avons alors mis à la disposition de ce dernier le savoir-faire et la capacité industrielle de notre société LF Technologies, fabricant de bancs d'essai, pour développer son idée. Aujourd'hui, Mecaspin, qui réalise 1,5 M€ de CA, recrute et va bientôt faire grimper ses effectifs pour atteindre quatre à cinq salariés.

Est-ce que ces valeurs ont un impact sur votre modèle de gouvernance ?

JC : Oui, nous croyons beaucoup à la promotion interne. Aujourd'hui, tous les directeurs généraux à la tête de nos sociétés, qui d'ailleurs sont tous associés au groupe, ont d'abord été salariés pendant plusieurs années. Nous prenons le temps

de les accompagner, notamment sur la partie gestion dans laquelle ils peuvent se sentir moins à l'aise. Parallèlement, nous pensons à l'avenir et préparons la génération d'après. Pour trois de nos entreprises par exemple, nous venons de promouvoir des jeunes collaborateurs au poste de directeur général adjoint. Enfin, nous sommes aussi à l'écoute des aspirations de nos dirigeants lorsqu'ils émettent le souhait, notamment, de voler de leurs propres ailes. En 2019, l'ancien directeur général de la société Fidemeca nous a fait part de son souhait de créer sa propre société. Il voulait commercialiser son propre produit et manager une équipe plus petite. Nous l'avons aidé à structurer son projet et il a pu quitter le groupe sereinement.

Il n'y avait pour moi aucune obligation d'intégrer le groupe. Cela correspondait à une envie commune.

Arnaud CLOCHARD

Vous auriez pu lui en vouloir parce qu'il souhaitait quitter le navire...

JC : Non, parce que le départ d'un collaborateur, ça fait partie de la vie d'une société. Et on ne peut pas forcer quelqu'un ayant un projet à rester, sinon il ne se sentira pas bien et ce sera contre-productif. Bien sûr, il ne faut pas que ce départ pénalise les équipes. Il est donc nécessaire que nous soyons prévenus suffisamment en amont. Cela fait partie des règles que nous nous sommes fixées. Il s'est ainsi passé huit mois entre l'annonce du projet et le départ de notre collaborateur, nous laissant le temps de proposer le poste en interne. Le directeur commercial de l'époque a saisi l'opportunité.

Depuis 2018, vous faites partie de la French Fab. Quelle importance accordez-vous à ce label ?

AC : Ce label créé en 2017 par le gouvernement permet de remettre un éclairage sur le monde industriel qui n'a pas toujours une bonne image auprès du grand public. En travaillant collectivement, notre vocation est de faire connaître nos métiers qui sont très modernes, avec beaucoup de savoir-faire. Grâce à la digitalisation de nos process, nous sommes en effet aujourd'hui entrés dans l'ère de l'industrie 4.0. Faire partie de la communauté French Fab nous permet de concrétiser notre engagement. Nous défendons l'idée que l'industrie contribue, comme d'autres secteurs, au développement économique de nos territoires, en générant notamment des emplois. Plus nous réussirons à densifier l'industrie, plus nous parviendrons à mettre en place des écosystèmes qui aboutiront par exemple à la création d'écoles de formation. Plus largement, nous sommes convaincus que nos activités peuvent contribuer au rayonnement du savoir-faire français à l'international. ●●●



Née en 2020, l'entreprise Mecaspin (Saint-Hilaire-de-Riez) est spécialisée dans la fabrication de machines de préfilage pour câbles électriques.

© Groupe Fideip



L'équipe de la société Palamatic Process (Brécé, Ille-et-Vilaine), fabricant de machines industrielles incorporant des poudres.

Nous croyons beaucoup à la promotion interne.

Jacques CLOCHARD

...

Comment est née la marque Aivee, qui depuis 2013 participe à la relocalisation d'un savoir-faire industriel, à savoir la fabrication de moyeux¹ de vélos ?

JC : À l'origine, il y a un groupe de salariés, passionnés de vélo, qui nous ont demandé l'autorisation d'utiliser l'outil de production de la société Fidemeca, spécialisée en usinage et décolletage de précision, rachetée un an plus tôt. Pendant plusieurs mois, ils sont venus le samedi matin dans l'usine, sur leur temps libre, afin de fabriquer des produits pour leur usage personnel. Et de fil en aiguille, ensemble on s'est dit : « et si on allait plus loin ? » À l'époque, il y avait encore des concepteurs de moyeux dans le pays, mais plus aucun fabricant, en raison des coûts de production. Pour fabriquer un moyeu ici en France, il faut en effet payer la matière plus cher qu'un produit fini en Asie. On s'est alors demandé s'il y avait une place à prendre et

nous avons étudié les contraintes techniques et financières, avant finalement de nous lancer en visant un marché premium. La marque Aivee, c'est aussi une vitrine, la preuve de la capacité du groupe à innover, dans le but d'aller chercher de nouveaux clients.

Au fil des ans, Fideip s'est diversifié. Est-ce que cette stratégie vous permet d'être mieux armés pour faire face au ralentissement économique actuel ?

JC : Cela permet en effet d'équilibrer nos carnets de commandes. Mais ce n'est pas la réponse à tout. Nous cherchons constamment à nous différencier, parfois sur nos tarifs, mais surtout en misant sur la qualité de nos services et la performance de nos produits. Cela va de nos délais de livraison à notre capacité à assurer une fiabilité et une traçabilité de nos produits. Pour l'aéronautique et le médical par exemple, les pièces en

acier sont mesurées au micron, il faut du zéro défaut.

AC : Notre force réside aussi dans le fait d'avoir notre propre laboratoire de R&D et de pouvoir nous appuyer sur les synergies entre nos différentes entreprises. Cela permet de couvrir toutes les phases d'un projet, de sa conception à son industrialisation, en passant par le prototypage, la présérie, etc. Dans le même temps, nous parvenons à tirer notre épingle du jeu grâce à notre présence à l'export. Nous réalisons en effet une grande partie de notre chiffre d'affaires en Europe, mais aussi plus loin, en Amérique du Nord, Amérique latine ou encore en Asie.

En 2020, vous avez entamé le processus de transmission qui va s'étaler jusqu'en 2030. Arnaud Clochard, est-ce que c'était une évidence pour vous de prendre la suite de votre père ?

AC : Il n'y avait pour moi aucune obligation d'intégrer le groupe. Cela correspondait à une envie commune. J'ai eu l'occasion de voir le groupe évoluer ces dernières années. Nous avons longuement échangé, jusqu'au moment où je me suis senti prêt pour en prendre la direction aux côtés de mon père.

Que pensez-vous avoir insufflé à votre arrivée ?

AC : Mon père et moi sommes complémentaires. Et c'est cette complémentarité qui insuffle des choses nouvelles. Nous évoluons dans un secteur d'activité où l'on doit prendre en compte de nombreux paramètres, qui changent très rapidement. Le but n'est pas de savoir si l'idée vient de l'un ou de l'autre, mais de se dire que l'échange a permis de trouver la meilleure solution, le plus rapidement possible.

Quels sont vos projets aujourd'hui ?

AC : Nous souhaitons notamment accélérer notre déploiement à l'export tout en continuant nos développements dans l'Hexagone. Via notre société Palamatic Process, nous avons commencé à nous implanter à l'étranger avec l'ouverture de notre première filiale internationale aux États-Unis en 2017, puis la deuxième au Canada depuis l'an dernier. Nous visons également le continent africain. Nous avons aussi un gros potentiel de développement avec les nombreux projets de gigafactories² liés à la fabrication de batteries pour voitures électriques, partout dans le monde. Les entreprises vont en effet avoir besoin de systèmes de convoyage tels que ceux que nous proposons via quatre de nos sociétés, Altema, Mecadrums, Expert Convoyeurs et Rolldrums, pour l'extraction de minerais et les multiples opérations de manutention.

JC : Nous avons dans le même temps la volonté de continuer à pérenniser le modèle de l'intrapreneuriat. Je pense que le fait d'avoir été accompagné au tout début de mon aventure entrepreneuriale m'a donné l'envie à mon tour d'aider les personnes porteuses de projet et de les faire monter en compétences. Tous les projets mis en œuvre au sein de Fideip sont le fruit de rencontres avec, en filigrane, toujours la même devise : « On n'est pas à l'abri du succès ! » ●

¹ Sur un vélo, un moyeu est une pièce fixée au centre de la roue, qui sert à transmettre la rotation.

² La première « gigafactory » française de production de batteries pour voitures électriques a été inaugurée en mai 2023 dans le Pas-de-Calais. Il s'agit de l'usine XXL d'Automotive Cells company (ACC), une coentreprise de Stellantis, TotalEnergies et Mercedes.



EN CHIFFRES	
2000 NAISSANCE DU GROUPE FIDEIP (SIÈGE SOCIAL AUX SABLES-D'OLONNE)	
400 COLLABORATEURS	14 ENTREPRISES (DONT SIX SONT EN VENDÉE) : ALTEMA, AIVEE, FIDEMECA, LF TECHNOLOGIES, MECASPIN, EPSILON, JYGA, PLIX, ROB KUB, PALAMATIC PROCESS, ID WASH, ROLLDRUM, MECADRUM, EXPERT CONVOYEURS.
5 PÔLES D'ACTIVITÉ : PROCESS & MACHINES SPÉCIALES, ROBOTIQUE INDUSTRIELLE, SOLUTIONS DE CONVOYAGE, MÉCANIQUE DE PRÉCISION, BIENS D'ÉQUIPEMENTS.	2 SITES HORS FRANCE : ÉTATS-UNIS ET CANADA
75 M€ OBJECTIF 2024	70 M€ CA 2023

QUAND UN SALARIÉ EN CDD **REFUSE** UNE PROPOSITION DE **CDI**

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'employeur doit **informer France Travail** (anciennement Pôle emploi) de tout **refus de proposition de CDI** de la part d'un salarié présent en CDD. Cette information concourt à la politique de **renforcement des conditions d'accès** à l'assurance chômage. Qu'attend, en pratique, France Travail des entreprises ?

Par Charles **PHILIP**, avocat associé du cabinet Racine, département Droit social

Une nouvelle procédure issue de la loi dite « Marché du travail »

La loi du 21 décembre 2022 « portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi » est venue réformer les conditions d'accès à l'assurance chômage.

À l'instar de la présomption de démission en cas d'abandon de poste, un nouveau dispositif vient désormais limiter l'accès à l'assurance chômage. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2024, un salarié en CDD qui refuserait à deux reprises, au cours des 12 derniers mois, que la relation contractuelle de travail se poursuive en CDI, pourra voir ses indemnités chômage supprimées.

S'ajoute à ce nouveau dispositif l'obligation désormais pour l'employeur de notifier par écrit ladite proposition de CDI et en cas de refus de la part du salarié concerné, d'en informer les services de France Travail.

De cette manière, les entreprises participent activement à rendre effectives les sanctions indirectement pécuniaires prévues en cas de refus successifs d'un salarié de se projeter.

Cependant, le décret d'application de la loi se faisait attendre. En ce début d'année 2024, c'est (enfin) chose faite. Le décret d'application du 28 décembre 2023, complété par l'arrêté ministériel du 3 janvier 2024, en fixe désormais les modalités.



Charles
Philip

Qui est concerné par ce dispositif ?

Toutes les entreprises sont concernées par cette obligation d'information. Côté salarié, cette procédure est appliquée spécifiquement aux refus d'une proposition de CDI pour un emploi identique ou similaire au CDD effectué. Pour mémoire, la notion d'emploi similaire, en présence d'un CDD, s'entend d'un emploi « assorti d'une rémunération au moins équivalente pour une durée de travail équivalente, relevant de la même classification et sans changement du lieu de travail » (Article L1243-11-1 du Code du travail). En présence d'un contrat de travail temporaire, l'emploi similaire s'entend d'un emploi « sans changement de lieu de travail » (Article L 1251-33-1 du Code du travail).

Quelles sont les étapes de cette nouvelle procédure ?

Outre le fait de formaliser la proposition d'embauche en CDI et de laisser au salarié concerné un délai de réflexion suffisant, l'employeur devra transmettre, par voie dématérialisée, un certain nombre d'informations à France Travail, en cas de refus.

Quelles opportunités pour les employeurs ?

La mise en œuvre de cette procédure d'information auprès de France Travail, par l'employeur, est rendue obligatoire

depuis le 1^{er} janvier 2024. Cependant, à ce jour, ni la loi ni le décret d'application ne prévoient de sanctions en cas de non-respect de celle-ci.

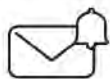
Cette nouvelle procédure s'ajoute à un arsenal juridique déjà imposant concernant la gestion des ressources humaines. Si elle participe, pour France Travail, à atteindre ses objectifs en matière d'emploi, elle présente également des opportunités pour l'entreprise.

Il est en effet bon de rappeler que la formalisation d'une proposition de CDI non acceptée permet de justifier le non-versement, par l'employeur, de l'indemnité de précarité.

Fort de ces éléments, l'entreprise aura dès lors tout intérêt, si elle souhaite éviter le paiement de l'indemnité de précarité, à respecter cette procédure. Ainsi, elle s'aménagera la preuve du formalisme respecté et fera de cette contrainte une opportunité en matière de sécurité juridique. ●

Racine Nantes est un cabinet pluridisciplinaire de droit des affaires qui accompagne ses clients tant en conseil qu'en contentieux, dans les différentes étapes de la vie juridique de leurs activités.

Les différentes étapes à respecter



Notification par l'employeur de la proposition d'un CDI à l'issue du CDD effectué par le salarié

Cette notification doit avoir lieu avant le terme du contrat de travail à durée déterminée et préciser que l'absence de réponse à l'expiration du délai de réflexion vaut rejet.



Notification par LRAR, lettre remise en main propre contre décharge, ou tout autre moyen donnant date certaine.



Délai de réflexion laissé au salarié

L'employeur doit laisser au salarié un délai de réflexion raisonnable.



En cas de retour négatif du salarié, information par l'employeur de France Travail par voie dématérialisée

Information dans un délai d'un mois à compter de l'expression du refus ou de l'expiration du délai de réflexion.

L'information est assortie d'un descriptif de l'emploi proposé et des éléments permettant de justifier dans quelle mesure :

- l'emploi proposé est identique ou similaire à celui occupé
- la rémunération proposée est au moins équivalente*
- La durée de travail proposée est équivalente*
- La classification d'emploi et le lieu de travail sont identiques*
- Le salarié a bénéficié d'un délai de réflexion raisonnable pour se prononcer sur la proposition de CDI

En cas d'information incomplète, les services de France Travail adressent à l'employeur une demande d'éléments complémentaires, ce dernier disposant d'un délai de 15 jours pour y répondre.



Information par France Travail du salarié

A réception de l'information complète, les services de France Travail informent le salarié concerné des conséquences de son refus sur l'ouverture de ses droits à l'allocation d'assurance chômage.

*Ne concerne pas les propositions de CDI à l'issue d'un contrat de travail temporaire sauf concernant le lieu de travail.



L'ACTIVITÉ DES SALONS

MENACÉE PAR L'INFLATION ?

L'activité du secteur de l'événementiel a repris après la pandémie, mais celui-ci n'a pas encore retrouvé son **niveau d'avant-crise**. Et si visiteurs et exposants internationaux veulent **revenir** sur les salons, ils redoutent les **hausse de coûts**, dévoile Unimev, qui regroupe les professionnels du secteur.

Par Anne **DAUBREE**

Sur les salons, l'inflation pourrait casser l'ambiance. Ce mois de janvier, Unimev, l'Union française des métiers de l'événement, a publié l'édition 2023-2024 de son Event Data Book. Celui-ci compile plusieurs études sur l'activité du secteur en 2022, année qualifiée de « tournant majeur pour l'industrie événementielle française ». Durement frappée par la crise sanitaire, cette dernière a connu

une reprise dynamique, mais s'est aussi trouvée confrontée à de nouveaux défis. Le constat principal de l'étude ? Le grand retour de la rencontre physique pour les événements professionnels. En 2022, dans le monde, le tourisme à l'international a repris pour atteindre 900 millions de voyageurs, soit 63 % du niveau de 2019. La France a été particulièrement concer-

née par le phénomène, puisque, avec 116 millions de passagers internationaux, elle a retrouvé 81 % du niveau de 2019. Dans le même sens, l'étude révèle que les dépenses des entreprises françaises dans les médias, foires, salons et relations publiques ont augmenté au global, mais sans retrouver le niveau de 2019. Et les évolutions diffèrent selon les segments. Les



entreprises ont dépensé 1,1 Md€ dans les foires et les salons, soit 27,9 % de moins comparé à 2019. A contrario, elles ont engagé 9 Mds€ en digital, soit 32,5 % de plus qu'en 2019. Pour autant, la substitution du physique par le numérique n'est pas pour demain, à en suivre un sondage présenté par Unimev. En effet, en 2022, 88 % des sondés estiment que le Covid a confirmé la valeur des événements de visu. Dans le même sens, 57 % d'entre eux seulement indiquent qu'il faut s'attendre à plus d'événements hybrides ou plus d'événements numériques au sein de ceux en présentiel. L'année précédente, ils étaient près des trois quarts... Quant à ceux qui pensent que les événements virtuels vont aller jusqu'à remplacer ceux physiques, ils ne sont plus que 6 %, contre près du double l'année précédente.

La planète, mais surtout le recrutement et l'inflation

L'épisode du Covid a toutefois laissé des traces. En particulier, les défis liés à l'impact de la digitalisation ont pris de l'importance aux yeux des professionnels de l'événementiel. Néanmoins, d'autres priorités sont aussi apparues, en particulier celles liées à la gestion interne des entreprises et aux enjeux de management. Car le secteur a dû faire face à de fortes difficultés de recrutement après les départs pendant la crise sanitaire. Par exemple, en 2022, 72 % des agences font face à des problèmes de ce type, principalement sur des postes clés, comme chef de projet ou responsable commercial, selon l'Observatoire des agences de design de la rencontre & stand, cité dans l'étude.

Autre défi fondamental de la filière, celui des enjeux RSE. Unimev promeut

ainsi l'adoption de la certification ISO 20121 qui garantit des « événements durables », afin de se démarquer sur un marché de plus en plus compétitif. Aux yeux de la clientèle internationale des salons, toutefois, cet enjeu est encore loin d'être prégnant : 5 % seulement de cette population considèrent l'empreinte environnementale comme un critère décisif de participation à un salon en France. Et plus de 80 % indiquent ne pas avoir modifié ses critères par rapport à avant la crise du Covid.

Plus largement, pour 2023 et 2024, 98 % de la clientèle internationale déclarent préférer les salons en présentiel, et vouloir s'y rendre. C'est aussi le cas des trois quarts des exposants. Mais eux indiquent être préoccupés par l'augmentation générale des coûts. Ils pourraient ainsi, par exemple, diminuer la surface de leurs stands. ●



SPORT

& BUSINESS

Jean-Denis **Fouquet**
Président du TVF
(Team Vendée Formation)

« NOUS FORMONS LES **PRÉPARATEURS DE BATEAUX DE COURSE** »

« Une course, c'est bien, **un métier c'est mieux !** » Telle est la devise du **Team Vendée Formation** (TVF). Née en 2013 à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, berceau historique de la plaisance et des chantiers Beneteau, l'école forme aux métiers de la voile sportive. Depuis l'an dernier, le Team a décidé d'arrêter l'accompagnement des skippers, pour se recentrer sur la **préparation des bateaux de course au large**. Jean-Denis Fouquet, président du TVF, nous donne les raisons de ce **changement de cap** et dévoile ses ambitions.

Propos recueillis par Alexandrine **DOUET**

Comment est né le Team Vendée Formation ?

Initialement, l'école a été créée dans le but de former les futurs skippers et leurs équipiers pour la course au large. Parmi les navigateurs passés par le centre, on peut citer Benjamin Dutreux qui a fini neuvième du dernier Vendée Globe, Julien Pulvé, coéquipier de Yannick Bestaven sur la Transat Jacques-Vabre 2023, et plus récemment Charlotte Yven, qui vient de débiter sa deuxième saison en Figaro. Par la suite, le centre a ouvert des formations vers d'autres métiers de la navigation en mer et a permis la création d'une dizaine d'entreprises.

Quel est le modèle économique ?

Il s'agit d'une association gérée par des bénévoles. Le conseil d'administration réunit une dizaine de personnes. Depuis cette année, nous accueillons un jeune en alternance sur la partie communication.

Quand avez-vous rejoint le Team ?

Je dirige un cabinet de conseil en stratégie et suis aussi un passionné de voile. En 2018, j'ai été sollicité pour participer

à l'organisation de la première édition de la Sardinha Cup, une course en double à bord de bateaux de la classe Figaro. L'année suivante, 34 équipages ont pris le départ avec, parmi les concurrents, Charles Caudrelier, Gaston Morvan ou encore Loïck Peyron. J'ai ensuite pris en charge une formation portant sur la recherche de partenariats, avant de devenir président du Team en 2020.

Pourquoi avez-vous décidé d'arrêter l'accompagnement des skippers l'an dernier ?

Depuis quelque temps, nous réfléchissons à l'idée de faire évoluer notre modèle face à la montée en puissance des centres de formations de Port-la-Forêt, Lorient ou encore La Rochelle qui eux, disposent d'un budget et d'infrastructures plus importants. Malgré toute notre bonne volonté, nous ne parvenions plus à offrir aux jeunes skippers des conditions optimales. Pour bien les former, il aurait par exemple fallu avoir entre dix et douze bateaux. Or, nous en avons seulement deux. Le premier a été vendu, le second est aujourd'hui en location. Début 2023, nous avons pris la décision de nous séparer de notre entraîneur. Puis, en juin ●●



L'objectif est de répondre à un vrai besoin des acteurs économiques du territoire, qui figure parmi les plus dynamiques de la filière nautique.

...

dernier, notre directrice générale a quitté le navire. Aujourd'hui, nous avons une trésorerie en parfaite santé et avons lancé en septembre 2023 une seule et unique formation dédiée à la préparation des bateaux de course au large.

En quoi consiste le métier de préparateur de bateaux ?

C'est en quelque sorte un chef de projet qui noue une relation de confiance avec le skipper. Il doit optimiser le bateau, être en relation avec les fournisseurs et même avec les médias. Le préparateur doit aussi réviser la boîte à pharmacie. Sa présence est indispensable avant et après le départ de n'importe quelle course, tel que le Vendée Globe par exemple. C'est un métier qui nécessite d'avoir un grand nombre de compétences.

Pouvez-vous nous en dire plus sur cette formation ?

L'objectif est de répondre à un vrai besoin des acteurs économiques du territoire, qui figure parmi les plus dynamiques de la filière nautique. Nous avons mis en place cette formation en partenariat avec le lycée Éric Tabarly des Sables-

d'Olonne, dans le cadre du dispositif FCIL¹. Grâce au réseau que nous avons tissé depuis plusieurs années dans le monde de la course au large, nous faisons intervenir des préparateurs, des skippers, des médecins de course, mais aussi des experts en communication et marketing. Cette première promotion réunit trois étudiants. Nous avons déjà des demandes pour l'an prochain et pensons pouvoir en compter une dizaine à la rentrée 2024.

Où trouvez-vous les financements ?

Nous bénéficions du soutien financier et logistique du Département, de la ville, de la communauté de communes, la Sem Ports Saint-Gilles-Croix-de-Vie et de nombreux partenaires privés. En parallèle, nous avons lancé en 2021 un club de partenaires, "les Alizés du Team", qui rassemble à ce jour une cinquantaine d'entreprises. Nous espérons avoir bientôt une centaine d'adhérents. Contre une cotisation annuelle de 35 €, nous les invitons à participer à nos événements, tout en offrant une vitrine pour leur communication. Je crois beaucoup à l'ancrage territorial. Ce maillage entre les entreprises et les collectivités autour de la formation et des valeurs du sport me paraît essentiel.

Quels sont les prochains grands rendez-vous du Team ?

Nous préparons actuellement la prochaine édition du "Défi" qui aura lieu en juin : un run de vitesse entre les ports de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et de l'île d'Yeu. Il y aura d'un côté



◀ EN BREF ▶



La salle des familles de l'Esean doit accueillir avant l'été une télévision XXL permettant de suivre les Jeux de Paris 2024.

Zen organisation parcourt 5 000 km pour l'Esean

Zen organisation, agence événementielle spécialisée dans le team building et basée à Saint-Herblain (45 collaborateurs), a réalisé au mois de février un défi sportif interne à visée solidaire : le "challenge des 5 000 km". L'objectif pour les équipes de Zen organisation était de parcourir cette distance à vélo, en marchant ou en course à pied. À la clé si le défi était relevé : l'engagement pris par l'entreprise de récolter 2 500 € pour l'Esean, l'établissement de santé pour enfants et adolescents de la région nantaise. Pari réussi ! La somme servira à acheter une télévision XXL qui sera installée dans la salle des familles de l'établissement. Elle permettra de suivre les Jeux olympiques et paralympiques.

GP

LNA Santé lance un "LNA Tour" avec Thibaud Lefrançois

L'opérateur de santé nantais LNA Santé, qui gère dans toute la France Ehpad, cliniques, centres de santé et crèches, a annoncé apporter son soutien au Ligérien Thibaud Lefrançois, athlète handisport de haut niveau, membre de l'équipe de France de volley assis et des Neptunes de Nantes, et également en pleine préparation pour les Jeux paralympiques. Ce rapprochement a pris la forme du "LNA Tour", une tournée entre février et juin au cours de laquelle le sportif va à la rencontre de professionnels et patients de quatre établissements de soins médicaux et de réadaptation de France. Au programme : conférences, visite des établissements et expérimentation de volley assis. Un moyen de faire la promotion du sport-santé et de prévenir contre les risques professionnels, cheval de bataille de LNA Santé. « Je souhaite vraiment partager mon vécu comme j'aurais aimé en bénéficier au moment de mon accident en 2018, lorsque j'étais en centre de rééducation », explique Thibaud Lefrançois.

GP

le "Défi des villes" pour lequel nous convions les élus de l'agglomération, leur personnel et leurs concitoyens à venir participer, et de l'autre, une course réservée aux professionnels. La compétition verra s'affronter des Figaro, des Class40 et des Imoca. Parmi les concurrents l'an dernier figurait notamment Arnaud Boissières. 2025 verra le retour de la Sardinha Cup, rebaptisée Sardinha Race, qui reliera Saint-Gilles à Figueira da Foz au Portugal. Pour l'organisation de l'événement, notre budget annuel passera de 80 k€ à 140 k€. La course offrira un formidable coup de projecteur au territoire avec, à la clé, d'importantes retombées économiques et médiatiques. Un jumelage entre les deux villes doit d'ailleurs être prochainement mis en place. ●

¹ La FCIL, Formation complémentaire d'initiative locale, permet d'acquérir une qualification spécifique à un domaine professionnel en rapport avec le marché de l'emploi local.

« EIFFELA

A MARQUÉ L'HISTOIRE DE LA MEULE BLEUE »



La Meule Bleue fêtera ses dix ans du 13 au 15 septembre 2024 sur le circuit des 24h du Mans. L'IJ, partenaire de l'événement, vous propose cette semaine de revenir sur un symbole qui a marqué l'histoire du Grand Prix : Eiffela, une mini Tour Eiffel haute de 35 mètres. Retour sur ce pari fou avec Jean-Marc Massé, dirigeant de Massé Charpente Serrurerie, la société qui a construit Eiffela.

Propos recueillis par Marie LAUDOUAR

derrière nous. Au début, lui qui est toujours dans la démesure, qui aime les paris fous et ce qui sort de l'ordinaire, voulait un exemplaire de 50 mètres de haut. Nous l'avons ramené à la réalité et finalement, nous avons conçu une version à l'échelle 1/10^e, de 35 mètres de haut, pesant plusieurs tonnes.

Pourquoi Eiffela ?

C'est Philippe Maindron qui lui a donné ce nom en référence, évidemment, à la Tour Eiffel. Il avait déjà dans l'idée de l'emmener un jour à Paris et de la mettre sous le vrai monument, comme si la Tour avait accouché d'une petite Eiffela. Le 1^{er} avril 2023, il a presque réalisé son rêve en installant Eiffela à côté, sur le Champ de Mars.

Sa première fois sur la Meule Bleue ?

C'était en 2016, pour la troisième édition entre Les Sables d'Olonne et Saint-Hilaire-de-Riez. Elle était posée sur une plage de Sion-sur-l'Océan, une commune de la ville d'arrivée. L'effet était extraordinaire. Les commerçants l'auraient bien gardée plus longtemps parce que leur chiffre d'affaires est monté en flèche. Ce fut sa seule et unique participation à la Meule Bleue.

Qu'est-elle devenue ensuite ?

Elle a continué à voyager. Dès la première année, Philippe Maindron l'a louée pour des événements comme Lollapalooza, un festival de musique parisien, ou le concert des Rolling Stones à l'hippodrome de Longchamp en 2022. À chaque voyage, elle est démontée. Il faut plusieurs camions pour la transporter et bien compter une petite semaine pour la monter. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il n'y a pas une, mais trois Eiffela. La première est partie en Chine où elle est restée. La deuxième est celle qui a été sur le Champ de Mars et que l'on retrouve désormais sur les événements. Et la troisième se trouve au LudyLab, à Chanverrie.

Quel est votre lien avec le Grand Prix Meule Bleue ?

Je suis le dirigeant de Massé Charpente Serrurerie. En tant que chef d'entreprise, j'ai participé à plusieurs Grands Prix Meule Bleue depuis la première édition en 2014. Créée par Philippe Maindron dans un contexte économique morose, cette action ludique a su montrer le dynamisme des entreprises vendéennes et leurs valeurs fortes, telles que la cohésion d'équipe entre dirigeant(s) et salariés. Donc forcément, c'est un événement auquel je suis attaché, d'autant plus que c'est ma société qui a construit Eiffela. Cette mini Tour Eiffel a marqué l'histoire de la Meule Bleue.

Quand et comment est-elle née ?

Je suis charpentier métallique. Pour fêter l'an 2000, nous avons construit une petite Tour Eiffel à l'échelle 1/25^e pour le compte d'un de nos clients. Quelques années plus tard, lorsque Philippe Maindron est venu me voir pour me commander une mini Tour Eiffel pour la Meule Bleue, nous avons déjà une petite expérience

Marta Pan, Balance
en deux, 1957.
Reproduction en bois
de l'œuvre originale.



EXPOSITION

AU MUSÉE D'ARTS, UNE EXPOSITION POUR LE MOINS TOUCHANTE

Oubliez les consignes traditionnelles des visites de musées ! Dans l'exposition "Prière de toucher ! L'art et la matière", qui vient d'ouvrir au Musée d'arts de Nantes, le visiteur est invité à **toucher**, palper, manipuler et **sentir** les œuvres grâce à un dispositif tactile et olfactif. Une **expérience sensorielle** singulière à travers une histoire de la sculpture occidentale de l'Antiquité à l'art moderne, avec, comme thème principal, la **figuration humaine**. L'exposition, itinérante, présente les reproductions d'œuvres issues de sept musées régionaux français (Montpellier, Lyon, Rouen, Lille, Bordeaux, Nantes et Rennes).

Au Musée d'arts de Nantes, jusqu'au 29 septembre 2024.

De 14h à 19h et jusqu'à 21h le jeudi.

Tarif : 9 € ; réduit : 4 €.

Réservation de créneau obligatoire : Museedartsdenantes.fr

© Fondation Marta Pan - André Wogenscky.
© Musée d'arts de Nantes - Photo : C. Clos

(Culture)

ENVIES Tables

Par Alexandrine **DOUET**
& Gildas **PASQUET**

MUSIQUE

THOMAS FERSEN SUR LA SCÈNE DU GRAND R EN AVRIL

Mon frère, c'est Dieu sur Terre. Il s'agit du titre du dernier spectacle de **Thomas Fersen** adapté de son tout premier roman sorti en 2023. Dans ce texte plein d'humour et de fantaisie, écrit comme un journal intime, Thomas Fersen raconte l'histoire d'un jeune garçon qui grandit à Paris dans les années 1960-70, à l'ombre d'un grand frère fictif. L'auteur y dépeint la période de la puberté, des premiers désirs et rencontres amoureuses. Sur scène, Thomas Fersen, accompagné par trois musiciens, entremêle les extraits de son livre à son répertoire de chansons, et revisite ainsi sa **mythologie personnelle** et son univers. Une création qui fait la part belle à son écriture inimitable, à ses talents de chanteur, mais aussi de comédien.

Vendredi 12 avril, 20h30, le Grand R, La Roche-sur-Yon.

Plein tarif : 22 € (adhérent) ; 30 € (hors adhésion).

Informations et réservations : legrandr.com



Thomas Fersen
se lance dans
un exercice
inédit, entre
chanson et
comédie.

© Christophe Raynaud de Laage



INFORMATEUR JUDICIAIRE

le média des affaires
en Loire-Atlantique et
Vendée



ABONNEZ-VOUS !

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC
VERSION NUMÉRIQUE : 39 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC

couplage magazine + version numérique + newsletter
parution hebdomadaire



Paiement sécurisé

Nom ou raison sociale

Adresse

Téléphone

E-mail

Nombre d'abonnés souhaité

VENTES AUX ENCHÈRES

VENDREDI 23 FÉVRIER | RÉSULTATS DES VENTES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

NATURE ET DÉSIGNATION	CONTENANCE	MISE À PRIX	PRIX DE VENTE	AVOCAT
Vente aux enchères publiques 134 route de Carquefou CARQUEFOU Appartement + parking		50 000 €	51 000 €	LRB AVOCATS CONSEILS Me LARONZE Tél. 02 51 84 32 20
Vente aux enchères publiques 6449 rue du Champ Guerrault ROUGE Bâtiment commercial et industriel		85 000 €	86 000 €	SELARL QUADRIGE AVOCATS Tél. 02 99 79 06 85

NOUVEAUX TARIFS ANNONCES LÉGALES

au 1^{er} Janvier 2024 pour la Loire-Atlantique et la Vendée

Arrêté du 14 décembre 2023, modifiant l'arrêté
du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication
des annonces judiciaires et légales.

Ref : www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411

Constitution des sociétés	Tous départements Hors 974 et 976 - annexe 1 à 6	Départements 974 et 976 - annexe 7
Société anonyme (SA)	387 € HT	453 € HT
Société par actions simplifiée (SAS)	193 € HT	226 € HT
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	138 € HT	162 € HT
Société en nom collectif (SNC)	214 € HT	252 € HT
Société à responsabilité limitée (SARL)	144 € HT	168 € HT
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL)	121 € HT	143 € HT
Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier)	216 € HT	255 € HT
Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI)	185 € HT	217 € HT

Modification	Tous départements Hors 974 et 976 - annexe 1 à 6	Départements 974 et 976 - annexe 7
Transfert de siège		
Mouvement de dirigeants	106 € HT	123 € HT
Nomination / cessation de la fonction de com- missaire aux comptes.		
Modification du capital social	132 € HT	153 € HT
Modification de l'activité ou objet social		
Changement de dénomination	193 € HT	223 € HT
Modification de la forme juridique		
Mouvement d'associés / cessions de parts sociales		

	Tous départements Hors 974 et 976 - annexe 1 à 6	Départements 974 et 976 - annexe 7
Dissolution de sociétés	149 € HT	175 € HT
Clôture de liquidation	108 € HT	125 € HT

◀ Les annonces de **modifications multiples** et autres que celles indiquées ci-contre, font l'objet d'une tarification au caractère : **0,183 € HT**

LES ANNONCES LÉGALES

E-mail : annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

44 L'INFORMATEUR JUDICIAIRE magazine d'informations économiques est habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, par arrêté préfectoral du 21 décembre 2023, et sur le département de la Vendée, par arrêté préfectoral du 15 décembre 2023.

85

Le site Informateurjudiciaire.fr est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements de la Loire-Atlantique et la Vendée.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de la Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

PLATFORME DE SAISIE



www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

44 LOIRE-ATLANTIQUE NANTES | SAINT-NAZAIRE

ANNONCE

DESIGNER ET CONSTRUCTEUR, DANS LE DOMAINE DE L'AGENCEMENT ET DU MOBILIER,

recherche un local d'activité ou local permettant une production de menuiserie légère.

RECHERCHE LOCAL

Portail sectionnel ou ouverture garage bienvenus
Localisation Nantes tous quartiers et périphérie, max 20 minutes
60 M² minimum, budget 500 € maximum
Équipé électricité, options eau et wc
Etude toute proposition

Contact:

Ronan LOUBOUTIN – ronan@louboutin-design.com
06 86 13 80 63 – Louboutin-design.com – #ronlbt

COMMISSAIRES PRISEURS



Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes
Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr
SELARL JPK (successeur Antonietti)
SARL OEP agrément 2002-220



Mercredi 6 mars 2024

RESTAURATION (Etude de Nantes)
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h 30



Adresses des ventes sur www.oep.fr
Frais judiciaires 11,9% HT
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT



Lamacompta

Le site d'emploi 100% dédié aux cabinets d'expertise comptable

RECRUTEZ EN RÉVÉLANT VOTRE ATTRACTIVITÉ

Rendez-vous sur lamacompta.co

POUR RESTEZ INFORMÉ SUR TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

ABONNEZ-VOUS!

ABONNEMENT@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI 15 RUE REPU**

Forme sociale : Société civile
Siège social : 31 rue Fouré, 44000 Nantes

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.000 € (apports en numéraire)

Gérance :

- Foncière LM (949 178 990 RCS Nantes) dont le siège social est situé 81 boulevard Robert Schuman ; et

- Hotier Sébastien (497 621 532 RCS Montpellier) dont le siège social est situé 208 rue de la Libération, 34130 Lansarques.

Clauses relatives à l'agrément des cessionnaires de parts : Tout transfert de titres est soumis à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

La Gérance L24IJ04233



Mon petit chantier
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 Euros
Siège social : 36, rue Bouchaud
44100 NANTES

MON PETIT CHANTIER

Aux termes d'un acte SSP du 22 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : Mon petit chantier

Siège : 36, rue Bouchaud 44100 NANTES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 Euros divisé en 200 actions de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées.

Objet : La La Société a pour objet, en France les activités de travaux d'entretien, de dépannage et de petits bricolages, notamment, électricité.

Et plus généralement la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, soit par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, soit de toute autre manière. Toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles de favoriser le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement, notamment via la souscription de tous emprunts contractés auprès de tous organismes bancaires ou financiers destinés à financer le prix d'acquisition d'actifs acquis par la société ; et l'octroi, au titre des dettes ou engagements contractés par la société, de toutes garanties sollicitées de quelque nature qu'elles soient.

Transmission des actions : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, sauf en cas d'associé unique

Exercice du droit de vote : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Président : Monsieur Thierry D'ACRE-MONT, demeurant 36, rue bouchaud 44100 NANTES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

L24IJ04292

Aux termes d'un ASSP en date du 13/02/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI MONARQUE

Objet social : Acquisition de biens et / ou droits immobiliers, administration, gestion, exploitation par bail, location ou autrement desdits biens et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 1-3 rue Denis Papin, 44810 HERIC

Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : Mme CHEVREUL Valérie, demeurant 45 rue d'Aurelle de Paladines, 44000 NANTES et M. LEMER Pierre-Marie, demeurant 72 rue de Lorraine, ZA d'Erdre Active Malabry, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Pour avis L24IJ04321

La gérance L24IJ04321

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Nantes en date du 08 février 2024, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : **BIGBANG INVEST**

SIEGE SOCIAL : 6, Rue Jean-Jacques Rousseau 44000 NANTES

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers.

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000,00 euros.

GERANCE : Monsieur Tsao-Kwai CHAN, né le 26 septembre 1987 à CAYENNE (97300), demeurant à Saint-Herblain (44800) - 35, rue des Ajoncs, de nationalité française ; Monsieur Tsao-Fee CHAN, né le 16 novembre 1988 à CAYENNE (97300), demeurant à CAYENNE (97300) - 4, rue du Marché, de nationalité française ; Monsieur Nicolas CAL, né le 15 novembre 1991 à Paris 11^{ème} arrondissement (75011), demeurant à Paris 5^{ème} arrondissement (75005) - 30 boulevard Saint-Marcel, de nationalité française, pour une durée indéterminée;

IMMATRICULATION : au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis,

La gérance L24IJ04359



WWW.ANNONCELEGALE.
INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

SELARL Fabienne MILLON, Avocat 6 boulevard du Nord, 44350 GUERANDE
(Téléphone : 02 40 01 56 44 - email : contact@fabienne-millon.com)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE (44600)
Palais de Justice, 77 rue Albert de Mun

MAISON D'HABITATION

Commune de LA BAULE ESCOUBLAC 44500
Avenue des Algues, au n° 14

Mise à prix : 430 000.00 euros

LE VENDREDI 19 AVRIL 2024 A 10 HEURES

UNE MAISON D'HABITATION inoccupée et non mitoyenne, comprenant en rez-de-chaussée : une entrée (5,85 m²), un séjour salon (15,65 m²), une cuisine (11,75 m²), une chambre 1 avec placard (13,05 m²), une chambre 2 avec placard (11,10 m²), une salle de bain (4,45 m²), un WC (1,40 m²), et à l'étage : deux pièces de 11,70 m² outre 21,65 m² < 1,80 m et 11,75 m² outre 17,70 m² < 1,80 m, avec garage de 13 m² et atelier de 8,40 m² outre véranda de 8,45 m², et une dépendance : pièce 1 (7,40 m²), pièce 2 (9,45 m²), salle d'eau (2,05 m²), WC (1,50 m²), pour une surface habitable de 107,10 m², et jardin clos.

Le tout cadastré section BP 112 pour 4 ares 3 centiares.

Avec toutes dépendances, immeubles par destination et tous droits attachés, sans exception ni réserve.

430 000,00 € (QUATRE CENT TRENTE MILLE EUROS) AVEC FACULTE DE BAISSÉ D'UN QUART PUIS DU TIERS EN CAS DE CARENCE D'ENCHERES VACANTES.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de SAINT NAZAIRE (44) à qui il devra être remis un chèque de banque de 10 % de la mise à prix libellé à l'ordre de la CARPA ou une caution bancaire irrévocable du même montant, les frais de procédure étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de SAINT NAZAIRE (44) ou à la SELARL d'Avocat constituée susnommée, la visite étant assurée par la SCP Vincent MASSICOT, commissaire de justice à LA BAULE (tel : 02 40 60 11 46) qu'il conviendra de contacter.

Pour avis simplifié

L24IJ04421

CONSTITUTIONS

SCI E.D SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2, La Julière MACHECOUL
44270 MACHECOUL-SAINT-MÈME
En cours d'immatriculation : RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11.02.24, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI E.D**

Forme : Société civile immobilière

Capital : 1 000 euros par apport de numéraire

Siège : 2, La Julière MACHECOUL - 44270 MACHECOUL-SAINT-MÈME

Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, biens immobiliers et droits immobiliers.

Gérance : Monsieur Emilien DUPONT, demeurant au 2, La Julière MACHECOUL - 44270 MACHECOUL-SAINT-MÈME

Transmission des actions : Les parts ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des associés ou à des tiers non associés qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant au moins ¾ des parts sociales, conformément aux dispositions prévues en la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.

Par exception, les cessions à titre gratuit ou à titre onéreux entre les associés fondateurs ne sont pas soumises à agrément.

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose

d'un nombre de voix égal à celui des parts qu'il possède. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un autre associé justifiant de son pouvoir. Immatriculation : RCS NANTES.

Pour avis, La Gérance L24IJ03649



Suivant acte authentique reçu par Maître Gaël LAISIS, Notaire à NANTES, en date du 12 février 2024, il a été constitué une SAS dénommée : SAS L'O

Siège social : 40 B RUE DU CARTRON 44115 HAUTE-GOULAINÉ

Capital : 5.000,00 €

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger la prise de participation dans toutes entreprises industrielles, commerciales ou artisanales; le conseil en gestion d'entreprises et management; la direction, l'animation et le contrôle d'activités de toutes personnes physiques ou morales; toutes prestations de services non réglementées touchant à cet objet de façon connexe ou complémentaire.

Président : HOLDING TF, SAS, sise 40 RUE DU CARTRON 40 - 44115 HAUTE-GOULAINÉ, 879957306 RCS NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : Cession libre des actions entre associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

L24IJ04222

SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr



sionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

L24IJ04807



BERTHELOT - DE CHARETTE
SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 33 rue de la Méthode 44100 NANTES
En cours d'immatriculation au RCS de NANTES

Aux termes d'un ASSP en date à NANTES (44) du 09/06/2023, il a été constitué, pour une durée de 99 années et sous la dénomination BERTHELOT - DE CHARETTE, une Société Civile régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, ayant son siège social 33 rue de la Méthode 44100 NANTES et pour objet : l'acquisition, la réception comme apports, la construction, l'entretien, la gestion, l'administration, la prise à bail et la location avec ou sans promesse de vente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, meublés ou non meublés ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation ou de des biens immobiliers devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Le capital social, fixé à 1 500 Euros, est constitué uniquement par des apports en numéraire.

Toutes les transmissions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés.

Mme Adelaïde BERTHELOT demeurant 9 bis rue Geoffroy 44300 NANTES et M. Mathias de CHARETTE de la CONTRIE demeurant 33 rue de la Méthode 44100 NANTES sont désignés en qualité de co-gérants sans limitation de durée.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de NANTES.

L24IJ04864

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nantes du 23 février 2024, il a été constitué une Société à responsabilité limitée dénommée **OCEAREAL**. Siège social : 47 rue de la Basse Chênaie 44300 Nantes ; Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés et la réalisation dans ces sociétés de toutes prestations de services. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 500 €. Gérance : Monsieur Romain GUERIN demeurant 47 rue de la Basse Chênaie 44300 Nantes. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes. Pour avis, la Gérance

L24IJ04886

MODIFICATIONS



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

SCI DE LA GAUDINIÈRE
Société civile immobilière
au capital de 1 000,00 Euros
Ancien siège social : 92 rue de la Marrière 44300 NANTES
Nouveau siège social : 34 rue de la Tullaye 44300 NANTES
N°SIREN : 882 777 378 R.C.S. NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Suivant décision collective des associés en date du 31 octobre 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la société 92 rue de la Marrière 44300

NANTES au 34 rue de la Tullaye 44300 NANTES à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis, la Gérance.

L24IJ00361



one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

PEYA Paysage
Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société
à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 30 rue de Suresnes
44700 ORVAULT
915 091 144 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION EN SARL

Par décision du 15/12/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président : Monsieur Pierre ALLIOT, demeurant 30 rue de Suresnes 44700 ORVAULT

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Pierre ALLIOT, associé unique.

L24IJ01371

GR AMENAGEMENT

EURL au capital de 1 500 €
Siège social : Chemin d'Herbauges
44830 BOUAYE
RCS de NANTES n°949 866 834

L'AGE du 01/10/2023 a décidé le transfert du siège social au 6, impasse de la Ville en Bois, 44830 BOUAYE à compter du 01/10/2023.

L24IJ02376

SCI DES MORTRAIS

SCI au capital de 2 000 €
Siège social : RUE DES MORTRAIS
44220 COUERON
RCS de NANTES n°921 844 353

L'AGE du 22/02/2024 a décidé à compter du 22/02/2024 d'augmenter le capital social de 1 000 € par apport en numéraire effectué par Madame Agnès BECHIRI, épouse TURPIN à la société dénommée SCI DES MORTRAIS ci-dessus nommé, en le portant de 2 000 € à 3 000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de NANTES.

L24IJ03040

In Extenso

Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE
44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

ORIGAMI CONCEPT
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 34 Impasse Alfred Kastler,
44115 HAUTE-GOULAIN
908 517 097 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 16 février, l'associée unique a décidé :

L24IJ03161

- d'étendre l'objet social aux activités de maîtrise d'oeuvre et d'architecture d'intérieur et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS
La Présidente

L24IJ03161

Par AGE du 01/02/2024, les associés de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BERRY 1, SCI au capital de 1000€, 529 027 534 RCS NANTES, ont décidé de transférer le siège social du 3 chemin du Pressoir Chênaie - 44100 NANTES au 36 rue du Montparnasse - 75006 PARIS à compter du 01/02/2024 et de modifier l'article 4 des statuts. La Société immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 529 027 534 sera immatriculée au RCS de PARIS. Pour avis. La Gérance

L24IJ03733



SCI LES POIS
Société civile immobilière
au capital de 700 200 euros
Siège social : 12 rue Leglas-Maurice
44000 NANTES
892 457 094 RCS NANTES

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 19.02.2024 a pris acte de la fin des fonctions de gérant de Monsieur Gilles GOUESNARD, décédé le 21.12.2021.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
La Gérance

L24IJ04010



SOCIETE CIVILE DE MOYENS DU PETIT PORT

Société civile de moyens
au capital de 91,47 €
Siège social : 36, rue Jean Poulain
44300 NANTES
RCS de NANTES n°341 830 503

L'AGE du 31/12/2023 a décidé à compter du 31/12/2023 de nommer en qualité de co-gérante Mme GERARD Cécile, demeurant 78 Bis, rue de Châlaires, 44000 NANTES et de co-gérante Mme YOU Marie-Bénédicte, demeurant 11, rue des Douves, 44000 NANTES et de co-gérante Mme NGUYEN Nelly, demeurant 23, rue de la Saulzinière, 44000 NANTES et de co-gérante Mme BRIAND Tiphaine, demeurant 18, avenue José Maria de Heredia, 44300 NANTES en remplacement de Mme JAUNY GERNIGNON Sophie, pour cause de démission.

Modification au RCS de NANTES

L24IJ04135



25-27 Rue de Bel Air
44 000 NANTES
BK0BC
SARL au capital de 5.000,00 €
Siège social : 6 RUE DES CHAPELIERS
44000 NANTES

892 184 730 RCS NANTES
L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 novembre 2023 a décidé de transférer le siège social de la société au 2 Place du Pilon 44 000 NANTES, à compter du 15/11/2023.

Mention au RCS de NANTES

L24IJ04204

Aux termes d'un ASSP en date à TREILLIERES (44) du 27/02/2024, il a été constitué, pour une durée de 99 années et sous la dénomination SHELBY HR, une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, ayant son siège social 3, avenue Descartes - Parc d'Activités de Ragon 44119 TREILLIERES et pour objet : l'acquisition, la réception comme apports, la construction, l'entretien, la gestion, l'administration, la transformation, la prise à bail et la location avec ou sans promesse de vente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, meublés ou non meublés ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation ou de des biens immobiliers devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Le capital social, fixé à 1 000 €, est constitué uniquement par des apports en numéraire.

Toutes les transmissions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés.

La société HOLDING HR investissement, société à responsabilité limitée au capital de 482 160 Euros dont le siège social est fixé 3, avenue Descartes - Parc d'Activités de Ragon 44119 TREILLIERES, immatriculée sous le numéro 984 960 088 R.C.S. NANTES, est désignée en qualité de gérante sans limitation de durée.

La Société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L24IJ04751

SCI Adelaïde

CONSTITUTION SCI ADELAÏDE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Pascal MOREAU, notaire associé à COUERON, 1 rue de la Salle, le 27 février 2024, il a été constitué la société :

Dénomination : SCI Adelaïde
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 1.000,00 €
Siège social : 13 rue Fernand Doceul
44220 COUERON

Objet social : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, la démolition, l'agrandissement, l'aménagement, l'administration, la location, la mise à disposition à titre gratuit ou autrement, la vente (exceptionnelle), l'emprunt et la mise en garantie hypothécaire ou autre, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Cogérance : M. Faryd GUERMAZI et Mme Florence GUERMAZI, demeurant ensemble à COUERON (44220), 13 rue Fernand Doceul

Clause d'agrément : agrément prévu pour toutes transmissions, y compris décès

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

L24IJ04771

KER JULES

Société civile immobilière
1.000 €
La Bougaudière
44470 THOUARE-SUR-LOIRE (44300)
RCS NANTES

CREATION DE SOCIETE

Suivant acte SSP du 26/02/2024, a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **KER JULES** ; Capital social : 1.000 € Siège social : La Bougaudière, 44470 THOUARE-SUR-LOIRE (44300) Objet : Acquisition, propriété, gestion, administration et location de tous biens immobiliers Durée : 99 années Gérants : M. Egor LAZEBNIK et Mme Cécilia LAZEBNIK née DROGOU demeurant ensemble à THOUARE-SUR-LOIRE (44470), La Bougaudière. Cession de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des ces-

LES COTEAUX NANTAIS
Société par actions simplifiée
au capital de 637 318 euros
Siège social : Lieudit Les Ajoncs
44120 VERTOU
351 421 037 RCS NANTES

FIN MANDAT CAC SUPPLÉANT

Il résulte du procès-verbal de l'AGOVA du 20.02.24, que le mandat de M. Guillaume BERTHELOT, commissaire au compte suppléant est arrivé à expiration et n'a pas été renouvelé.

L24IJ04794

AVIS DE MODIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

S.P. HARROUET, Société par actions simplifiée au capital de 92 800 euros, Siège social : 39 route de la Croix Labert, La Copçonnière, 44450 ST JULIEN DE CONCELLES, 402 497 101 RCS NANTES. Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 29 décembre 2023, il résulte que la société BAMAUDIT, domiciliée 83 rue Benjamin Franklin 85000 LA ROCHE SUR YON (RCS LA ROCHE SUR YON 817 722 481), a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société TGS France Audit, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2029. POUR AVIS, Le Président

L24IJ04795

In Extenso

Experts-Comptables

CHALLANS

SCP DE MEDECINE GENERALE DES DOCTEURS B.CHARRUAU, C.AUDRAN, V.FOURNY ET J.SELVA
Société civile professionnelle de médecins
Au capital de 180 450 euros
Siège social : 1 Bis Rue des Halles
44650 LEGE
438 041 287 RCS NANTES

AVIS

Aux termes des délibérations du 15/12/2023, l'Assemblée Générale a décidé à compter du 11/01/2024 de :
- nommer en qualité de cogérant Simon RERAT, demeurant 3 Avenue des Palmiers 44200 NANTES, pour une durée illimitée ;
- remplacer la dénomination sociale par «SCP DE MEDECINE GENERALE DES DOCTEURS B.CHARRUAU, C.AUDRAN, V.FOURNY, J.SELVA ET S.RERAT» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

L24IJ04800

MODIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ERIPAC, Société par actions simplifiée au capital de 104 000 euros, Siège social : 39 route de la Croix Labert, La Copçonnière, 44450 ST JULIEN DE CONCELLES, 402 470 645 RCS NANTES. Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 29 décembre 2023, il résulte que la société BAMAUDIT, domiciliée 83 rue Benjamin Franklin 85000 LA ROCHE SUR YON (RCS LA ROCHE SUR YON 817 722 481), a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société TGS France Audit, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2029. POUR AVIS, La Présidente

L24IJ04801

PUBLICATION EN LIGNE

ORATIO AVOCATS
5 rue Albert Londres
44300 NANTES

Par AGM en date du 19/02/2024, les associés de la SCI ESPACE MIROIR III ; capital : 259 250 € ; siège social : 2 rue Robert Velter - 44700 ORVAULT, 483 432 829 RCS NANTES :

- ont pris acte du décès de Gérard PIERRE, gérant, survenu le 7/03/2023 et ont décidé de nommer en qualité de nouveaux cogérants M. Gilles BROCHARD demeurant 2 rue du Maréchal Lyautey - 83340 LE LUC EN PROVENCE et Mme Danielle MEAULLE demeurant 12 Allée des Lapins - 44250 ST BREVIN LES PINS pour une durée non limitée à compter rétroactivement du 7/03/2023.

- ont décidé de transférer le siège social du 2 rue Robert Velter - 44700 ORVAULT au 12 Allée des Lapins - 44250 ST BREVIN LES PINS à effet immédiat.

Pour avis.

L24IJ04806

CAP NRJ
SARL au capital de 21 800 Euros
Siège social : 200 rue Henri Le Châte-lier - 44150 ANCENIS
RCS Nantes n° 500 764 220

AVIS DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Aux termes des décisions en date du 26 février 2024, la société NRJC, SC au capital de 261 000 Euros, dont le siège se situe 146 avenue de Normandie, 44150 ANCENIS SAINT GEREON, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 790 448 930, associée unique de la société CAP NRJ, a prononcé la dissolution anticipée de cette dernière.

La déclaration de dissolution sans liquidation sera déposée au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la SARL CAP NRJ peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nantes.

Pour avis, le représentant légal.

L24IJ04808

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

NOVARKANE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue Léon Jost
44300 NANTES
880 325 055 RCS NANTES

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération du 27/02/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 1 rue Léon Jost - 44300 NANTES au 7 rue de la Maladrerie - Bâtiment B2 - 44120 VERTOU à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Le Président

L24IJ04810

Restez maître de l'information :
ABONNEZ-VOUS!
1 an : 79 €

In Extenso

Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE

44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

ERGOWOMAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 63, rue des Camélias
44470 THOUARE SUR LOIRE
829 318 989 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 24 janvier 2024, la gérance de la société à responsabilité limitée ERGOWOMAN a décidé de transférer le siège social du 63, rue des Camélias, 44470 THOUARE SUR LOIRE au 1 allée Wolfgang Amadeus Mozart, Résidence Le Golf, Bât G5 - 44800 ST HERBLAIN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L24IJ04812



EARL DE L'EBAUPIN, EARL au capital de 54 881,65 €, Siège social : Route de Machecou, 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ, 322 640 616 RCS ST-NAZAIRE. Les associés de l'EARL dénommée «EARL DE L'EBAUPIN» réunis en AGO le 31/12/2023, ont pris connaissance de la démission de M. Pascal BONFILS, cogérant, à compter du 31/12/2023, et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de ST-NAZAIRE. Pour avis, La Gérance.

L24IJ04815

AVIS DE MODIFICATION DU CAPITAL

MILLE ET UNE TETE, Société à responsabilité limitée au capital de 4 600 euros, Siège social : 75 rue Georges Clémenceau 44840 LES SORINIERES, 493 639 942 RCS NANTES. Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 2 janvier 2024 et d'une décision de la gérance en date du 19 février 2024, le capital social a été réduit d'une somme de 2 300 euros, pour être ramené de 4 600 euros à 2 300 euros par voie de rachat et annulation des 23 parts sociales de 100 euros de nominal chacune, appartenant à Madame Sonia CHATRI. Modification corrélatrice des articles 6 et 7 des statuts. Pour avis, La Gérance

L24IJ04818

NUMERIZEN

Forme : SAS
Capital social : 30000 euros
Siège social : 10 RUE DE LA JOHARDIERE
44800 SAINT HERBLAIN
843 847 096 RCS de Nantes

DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'une décision en date du 28 décembre 2023, à compter du 28 décembre 2023, les associés ont pris acte de la modification de la direction :

- Directeur général : MONSIEUR FRANCOIS TESSIER (partant).

Mention sera portée au RCS de Nantes.

L24IJ04840



ABONNEZ-VOUS!



KACERTIS AVOCATS
46, rue Félix Faure
44000 NANTES

MOULIN ROTY PARTICIPATIONS

Société à responsabilité limitée au capital de 3.635.000 euros
Siège social : Z.I La Sangle
44390 NORT-SUR-ERDRE
539.209.296 RCS NANTES

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par décisions du 29 janvier 2024, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 870.219 € en numéraire, pour le porter de 3.635.000 € à 4.505.219 €.

L24IJ04855

GNAL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 247 640 €
SIEGE SOCIAL : 117 RUE
JEAN-BAPTISTE ET HENRI TENDRON
44400 REZE
523 654 424 RCS NANTES

Par décisions du 28 février 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social, à compter du même jour, du 117 rue Jean-Baptiste et Henri Tendron - 44400 REZE au 13 rue Bias - Appartement 3.1 - 44000 NANTES.

L24IJ04858



BNT ENGINEERING

« PHYSIOBOTIC »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 €
2 route du Pré de la Maison
44860 SAINT-AIGNAN-GRANDLIEU
RCS NANTES 977 926 096

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique du 27 février 2024, il a été décidé du transfert du siège social de la société au 2 rue Robert Schuman à REZE (44400), à compter du même jour. L'article 5 des statuts sera modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de NANTES.
Pour avis.
La gérance

L24IJ04862



KI ET LA

SAS au capital de 48 000 euros
Siège social : Parc d'activités Ragon 4,
28 rue Pasteur - 44119 TREILLIERES
527 813 745 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 27 février 2024, il résulte que le mandat de la société SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MARION, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en renouvellement du mandat ainsi expiré. Pour avis, la Présidente.

L24IJ04895

ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

QUILEURRE

Société À Responsabilité Limitée unipersonnelle au capital de 20 000 euros
Siège social : 8 rue du Château
44000 NANTES
829 690 403 RCS NANTES

Par décision du 15 février 2024 l'associée unique personne morale YMP3 dont le siège social est situé 2 rue de la Pommeraye 44220 COUERON immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 824 116 115 a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de l'EURL QUILEURRE.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de l'EURL QUILEURRE au profit de la Société YMP3 associée unique personne morale de QUILEURRE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du Tribunal compétent, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au Tribunal de commerce de NANTES. La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Dépôt au RCS de NANTES.

L24IJ03791



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date à NANTES du 8 décembre 2013, Madame Henriette Marie Joséphe HUET, en son vivant retraitée, demeurant à NANTES (44000) 27bis rue de Rieux, née à NANTES (44000) le 19 mars 1926 et décédée à NANTES (44000) le 31 octobre 2023, a institué des légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Jean-Charles HABAUT, notaire à NANTES, suivant procès-verbal en date du 25 janvier 2024, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de NANTES en date du 29 janvier 2024.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître HABAUT, notaire, associé de la société « OFFICE DU DÔME - Notaires », Société à Responsabilité Limitée titulaire d'Offices notariaux, ayant son siège social à NANTES (Loire-Atlantique), 4 bis place du Sanitat, et exerçant au sein de l'Office notarial situé à NANTES (Loire-Atlantique) 4 bis place du Sanitat, notaire chargé du règlement de la succession de Madame Henriette HUET.

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Pour avis, Maître HABAUT.

L24IJ04852



Le site d'emploi 100% dédié aux cabinets d'expertise comptable

RECRUTEZ EN RÉVÉLANT VOTRE ATTRACTIVITÉ

Rendez-vous sur lamacompta.co

DISSOLUTIONS

VERGERS DE LA RONCE
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Au capital de 7 500 euros
Siège social : 1, La Vallée
44170 ABBARETZ
RCS de Nantes: 891 639 700

Le 31/12/2023, les associés ont unanimement décidé de la dissolution anticipée ; nommé liquidateur Monsieur GARCIA Ivo demeurant au 1 La Vallée, 44170 ABBARETZ, et fixé le siège de la liquidation à la même adresse, où doit être envoyée la correspondance. Mention au RCS de NANTES.

L24IJ04030

Par AGE du 11/12/2023, les associées de la société SCI RACINE, SCI au capital de 167 417 €, siège social 2 rue Racine 44000 NANTES, 839 448 339 RCS NANTES, ont décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Diego BLANCHARD de la BUHARAYE, demeurant 10 rue Eugène Delacroix 44100 NANTES, exercera les fonctions de liquidateur pour toute la durée de la liquidation pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 10 rue Eugène Delacroix 44100 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS. Le Liquidateur.

L24IJ04283



SARL CHIENS ET CHATS ALIMENTATION

(par abréviation C.C.A.)
Société à responsabilité limitée en liquidation

au capital de 10.000 euros
Siège social et siège de liquidation : rue Marie Curie
Parc d'Activités de la Grand'Haie
44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES
501 543 417 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une délibération du 20.02.2024, l'assemblée générale mixte des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20.02.2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Sonia BOISTEAU, demeurant 4 Impasse de la Vallée - 44119 TREILLIERES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé rue Marie Curie - Parc d'Activités de la Grand'Haie - 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au RCS.

Pour avis, le Liquidateur

L24IJ04339

AILLERIE AUTOMOBILES

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 10 QUAI JEAN BART
44610 INDRE
RCS de NANTES n°893 928 721

L'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. AILLERIE Eric, demeurant 10, Quai Jean Bart, 44610 INDRE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

L24IJ04418

T.S.E TUYAUTERIE. SERVICES. ENVIRONNEMENT

SASU au capital de 3 000 €
Siège social : 57 RUE ANATOLE FRANCE
44550 MONTTOIR DE BRETAGNE
RCS de SAINT-NAZAIRE n°519 952 683

L'assemblée générale extraordinaire du 15/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/11/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. RUIZ GODOY François, demeurant 57 rue Anatole France, 44550 MONTTOIR DE BRETAGNE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE.

L24IJ04575



PrintôShop
SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 41-43 quai de Malakoff
44000 NANTES
883 046 807 RCS NANTES

Par AGE du 31/12/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société PrintôShop, ont nommé liquidateur M. Dylan ALLAIN, demeurant 36 rue du 1er Mai, 44220 COUERON avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci et fixé le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Nantes. Mention sera faite au RCS de Nantes. Pour avis

L24IJ04821

JCLT
Société civile immobilière en liquidation au capital de 40 000 euros

Siège social et de liquidation :
ST AIGNAN GRANDLIEU
44860 - 7 route de la Lucaserie
498 703 867 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16/01/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacques LE TORTOREC, demeurant 7 route de la Lucaserie, 44860 ST AIGNAN GRANDLIEU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 7 route

de la Lucaserie 44860 SAINT AIGNAN DE GRANDLIEU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L24IJ04825



PASQUIER PORNICHET
Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 4 000 euros
Siège : 42 avenue du Général de Gaulle, 44380 PORNICHET
Siège de liquidation : 53 route de la Carriais, 44260 LA CHAPELLE LAUNAY
808 781 975 RCS ST NAZAIRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 26 février 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Angéline PASQUIER, demeurant 53 route de la Carriais, 44260 LA CHAPELLE LAUNAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 53 route de la Carriais, 44260 LA CHAPELLE LAUNAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L24IJ04831



GIB OCEAN. Forme : SARL société en liquidation. Capital social : 40620 euros.

Siège social : LE GRAND CLOS, 44310 SAINT LUMINE DE COUTAIS. 428605935 RCS de Nantes. DISSOLUTION ANTICIPÉE. Aux termes de l'AGE en date du 31 décembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société. Monsieur Patrick BERTRAND, demeurant Le Grand Clos 44310 St Lumine de Coutais a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. Le mandat des commissaires aux comptes ne se poursuit pas.

L24IJ04836



**RELECTURE
CONTRÔLE
CONFORMITÉ**
DE TOUS LES AVIS

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE

6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

PATRIMOINE

Société civile immobilière
au capital de 600 euros
Siège social : 12 impasse du Mané
44420 PIRIAC-SUR-MER
492 752 738 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 31 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Nicole CHAUMET, demeurant 12 impasse du Mané 44420 PIRIAC-SUR-MER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 12 impasse du Mané 44420 PIRIAC-SUR-MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de SAINT-NAZAIRE, en annexe au RCS.

L24IJ04883

AVIS DE DISSOLUTION

L'Associé unique de la société **MERCIER TRAVAUX INTERIEURS**, société par actions simplifiée, au capital de 1 000 euros, Siège social : 85 route de Nantes 44700 Orvault, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 849 276 712, a décidé le 22 janvier 2024 la dissolution anticipée de la Société à compter du 22 janvier 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Il a nommé comme liquidateur Monsieur Nicolas MERCIER, demeurant 85 route de Nantes 44700 Orvault pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts. Le siège de la liquidation est fixé 85 route de Nantes 44700 Orvault. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L24IJ04884



GMV Notaires

Notaires Associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc, 44000 NANTES

HÉROSA
Société civile
1500 €

REZE (44400), 19 rue georges boutin
N° SIREN 443 439 955 - RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Il a été décidé par l'associé unique le 31/01/2024 :
- la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du même jour ;
- la nomination du liquidateur : Martine MORLIERE, gérante de la société, demeurant 19 rue hervin bazin, (44400) REZE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci ;

- l'élection du siège de la liquidation au siège social, où toute correspondance devra être envoyée et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de commerce de PARIS.

L24IJ04897

CLÔTURES

LA MAISON QUI REND FOU

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 33 RUE ARISTIDE BRIAND
44400 REZE
RCS de NANTES n°852 354 349

L'assemblée générale ordinaire du 30/06/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. MAISON Arnaud de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

L24IJ02391

Par AGO du 9/02/2024, les associés de la société SAS URVILLE ET TERRIER, Société par actions simplifiée en liquidation, au capital de 942 000 euros, Siège social et de liquidation : 42 avenue Jules Védrières - 44300 NANTES, 852 865 096 RCS NANTES, ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Johann TERRIER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2023. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

L24IJ03737



Me Marie-Armelle NICOLAS
Notaire Associé de la SAS

«OFFICE NICOLAS, notaires associés»
titulaire d'un Office Notarial au
Pont-du-Cens, près de NANTES,
commune d'ORVAULT (Loire Atlantique)
25 Route de Rennes

SERENITE SARL - capital 10000 € -
siège social à LA CHAPELLE SUR ERDRE
(44240) 6 chemin de la Chataigneraie
801172313 RCS NANTES

Suivant acte reçu par Maître NICOLAS le 23/02/2024, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, décidé la répartition du produit net de la liquidation et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 23/02/2024. Il est donné quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat au liquidateur.

Le dépôt légal sera effectué auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.
Pour avis

L24IJ03744

INFORMATEUR JUDICIAIRE

L24IJ04523

actuaires

Expertise Comptable

Expertise comptable Pontchâteau /
Sainte-Luce-sur-Loire
02.40.88.00.49

SARL MANNICK

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 10 000,00 euros
Siège social et de liquidation :
117 rue de la Jaunais
Résidence 4
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
433 697 919 RCS NANTES

Le 29-12-2023 l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Anne DRENO, demeurant 117 rue de la Jaunais - Résidence 4 à SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE (44230), de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

L24IJ03892

Par décision du 16/02/2024, l'associé unique de la société DECOSOL, Société à Responsabilité Limitée en liquidation, au capital de 30 000 euros, Siège social et de liquidation : 456 route de la corde - 44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES, 340 310 697 RCS NANTES, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jacky LE PIN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2023. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le liquidateur.

L24IJ03928

« S.C.I.A.T. - CENS »

Société Civile en liquidation
Capital social : 100 €
Siège : 15 Rue des Courtils
(44230) SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
825.207.152. R.C.S. NANTES

L'Assemblée Générale du 31/12/2023, réunie au siège, a approuvé les comptes de liquidation. Elle a donné quitus de sa gestion au liquidateur, Madame Virginie CENS demeurant 15 Rue des Courtils (44230) Saint-Sébastien-sur-Loire ; elle l'a déchargée de son mandat et a décidé la radiation de la société du registre du Commerce et des Sociétés.

Les pièces et comptes relatifs à la liquidation, seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Virginie CENS

L24IJ04494

LES SALES GOSSES, SCI au capital de 3 000 €, Siège social : 27 LA TOUCHE, 44530 GUENROUET. RCS de SAINT-NAZAIRE n°883 963 845. Par décision unanime des associés du 08/02/2024, il est constaté que les opérations de liquidation sont closes. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE.

ABONNE-VOUS!

In Extenso

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAINÉ

PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAINÉ

BOUCHERIE LA GOULAINÉ

SARL au capital de 500 €
Siège social : 6 PL SAINT BRICE
44115 BASSE GOULAINÉ
RCS de NANTES n°831 130 810

L'Assemblée générale ordinaire du 19/02/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme ORHAN Emmanuelle de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
Le liquidateur

L24IJ04593



06 66 96 27 43

R.N.A

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 1.500 €
Siège social : Centre commercial
de la Gesvrine
44240 La Chapelle sur Erdre
838 506 954 RCS NANTES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant procès-verbal en date du 31/12/2022, l'assemblée Générale ordinaire a :

- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : M. Nabil MANAI, demeurant 1 allée René Losq - 44300 NANTES,

- prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES

Le liquidateur.

L24IJ04659



MYM

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 24 000 euros
Siège social : 119 RTE DE CLISSON
44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
Siège de liquidation :
119 RTE DE CLISSON
44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
901 484 642 RCS NANTES

AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire le 24 novembre 2023 au 119 RTE DE CLISSON, 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Yoann LE NEVE, demeurant 119 ROUTE DE CLISSON, 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le liquidateur

L24IJ04666

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

YOU ARE BANKABLE, Société à Responsabilité Limitée en liquidation, Au capital de 3 000 euros, Siège social : 144 Rue Paul Bellamy - CS 12417 - 44024 NANTES, Siège de liquidation : 4 Rue de la Seille 44700 ORVAULT, 890 108 079 RCS NANTES. Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Vincent ZATTA demeurant 4 Rue de la Seille 44700 ORVAULT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation avec effet au 30 septembre 2023. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

L24IJ04766

JCLT

Société civile immobilière en liquidation au capital de 40 000 euros
Siège social et de liquidation : 7 route de la Lucaserie
44860 ST AIGNAN GRANDLIEU
498 703 867 RCS NANTES

L'Assemblée Générale réunie le 16/01/2024 au 7 route de la Lucaserie 44860 ST AIGNAN DE GRANDLIEU a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jacques LE TORTOREC demeurant à la même adresse, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L24IJ04826



PrintShop

SAS en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 41-43 quai de Malakoff, 44000 NANTES
Siège de liquidation : 36 rue du 1er Mai, 44220 COUERON
883 046 807 RCS NANTES

Par AGO du 31/12/2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour de la société PrintShop. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES. Pour avis

L24IJ04829



PASQUIER PORNICHET

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège : 42 avenue du Général de Gaulle, 44380 PORNICHET
Siège de liquidation : 53 route de la Carriais, 44260 LA CHAPELLE LAUNAY
808 781 975 RCS ST NAZAIRE

L'Assemblée Générale réunie le 26 février 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Angéline PASQUIER, demeurant 53 route de la Carriais, 44260 LA CHAPELLE LAUNAY, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ST NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L24IJ04834

LOCATIONS GERANCES

LOCATION GERANCE

Par acte SSP en date du 15/02/2024, la société BM TRADING, SAS au capital de 10000 € sis 4 rue des cols verts 44190 Gétigné RCS Nantes 888 373 768, représentée par Monsieur Christophe Bretteau, Président, a donné en location-gérance à la société GRAND OUEST TAXI LOIRE, SAS au capital de 1000 €, sis Le clos de l'Espérance 9 rue Turquoise 44270 Machecoul Saint Mème , en cours d'immatriculation au RCS de Nantes, représentée par Madame Ophélie PONDEVIE, Présidente, le fonds de commerce de l'autorisation de stationnement n° N108 et du véhicule équipé taxi sis et exploité à Nantes, à compter du 01/03/2024 pour une durée indéterminée. Pour insertion le locataire-gérant

L24IJ04390



NOTAIRES LOIRE OCEAN
Route de Saint-Michel
Le Campus, 44210 PORNIC

RESILIAN DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 22 octobre 2023, Monsieur Régis Albert Martial René POINTEAU, époux de Madame Marie-Odile Augustine Pierrette DURAND, demeurant à LE GENEST-SAINT-ISLE (53940) 6 Bis route d'Olivet, A RESILIE le contrat de location-gérance consenti par :

Monsieur Patrick Donatien Paul Martin BOISSERPE, époux de Madame Francine Jeanne Andrée HATTON, demeurant à LE PECQ (78230) 1 Bis rue du Printemps Immeuble Corcyre,

Concernant un fonds de CAMPING sis à LA BERNERIE EN RETZ (44760), La Sennetière, 48, rue de la Sennetière, dénommé «CAMPING DE LA GOLETTE» La résiliation a pris effet à compter du 22 octobre 2023.

L24IJ04428



AVIS DE LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé du 28.02.2024,

La société **MT**, SARL au capital de 2.500 €, dont le siège social est situé 4 rue de Pornic - 44710 PORT SAINT PERE, immatriculée au RCS de NANTES sous le n° 889 067 609

A confié à

La société **FRATELLI PIZZA**, SAS au capital de 500 €, dont le siège social est situé 13 Rue Descartes - 44000 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 984 683 805

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de **restauration et vente à emporter** situé à 4 rue de Pornic - 44710 PORT SAINT PERE, connu sous l'appellation « **MON GIM PIZZA** »,

Pour une durée de 26 mois à compter du 01.03.2024 renouvelable par tacite reconduction pour une durée indéterminée, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le locataire-gérant, et il en sera de

même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incombent également au locataire-gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis, le locataire-gérant
L24IJ04860

FONDS DE COMMERCE

AVIS DE CESSION DE FONDS ARTISANAL ET DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé électronique en date du 23 janvier 2024, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de NANTES 2 le 23 février 2024, sous les références : Dossier 2024 00013982, référence 4404P02 2024 A 00573,

La société **WOODY WOOD MAKER**, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, ayant son siège social 35 rue des Ajoncs 44400 REZE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 882 228 422, A CEDE

à la société **KOBOIS**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 11 Allée Duquesne, 44000 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 983 056 409, un fonds artisanal et de commerce de « fourniture et pose de solutions d'aménagement, mobilier de cuisine, dressing, étagères, abris de jardin, terrasses bois », sis et exploité 35 rue des Ajoncs 44400 REZE, moyennant le prix de VINGT CINQ MILLE EUROS (25 000 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 25 000 € et aux éléments corporels pour 0 €.

L'entrée en jouissance est fixée au 2 janvier 2024.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales dans le ressort du siège du fonds vendu au Cabinet GB Avocat représenté par Maître Guillaume BRISSET, situé 26, boulevard Vincent Gâche 44200 NANTES.

Pour avis
L24IJ04654

REGIMES MATRIMONIAUX



Étude de Me Erwan GASCHIGNARD
Notaire Associé à HÉRIC (44)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Julie MACAULT, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Erwan GASCHIGNARD » ayant son siège à HÉRIC (Loire-Atlantique), 22, rue de la République, CRPCEN 44067, le 22 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause de préciput au profit du conjoint survivant entre :

Monsieur Serge NÉDÉLEC, architecte d'intérieur et **Madame Pascale Marie-Pierre BOËDEC**, Educatrice spécialisée, demeurant ensemble à SAINT-JEAN-DE-BOISEAU (44640) 5 rue de la Rigaudière.

Monsieur est né à MORLAIX (29600) le 14 mars 1960,

Madame est née à PONT-L'ABBE (29120) le 25 juillet 1965.

Mariés à la mairie de GARANTEC (29660) le 17 avril 1999 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître Yves-Noël BARDOUL, notaire à INDRE, le 1^{er} avril 1999.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'ob-

jet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24IJ04363

CDG NOTAIRES

CASSIGNEUL - DROGOU - GLAUD - REY - MICHAUD

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christophe GLAUD, Notaire membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée "CDG NOTAIRES" titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (44230), 52 Bd des Pas Enchantés, CRPCEN 44118, le 22 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

M. David Jérôme Christophe NOURRY, chef d'entreprise et **Mme Valérie Maryse Marie-Paule FERRE**, responsable administrative et comptable, demeurant ensemble à ORVAULT (44700) 27 rue de la Seille, nés Monsieur à NANTES (44000) le 15 mai 1974 et Madame à NANTES (44000) le 3 août 1972.

Mariés à la mairie de BOUGUENAIS (44340) le 28 juin 1997 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L24IJ04435



Étude de Maîtres Caroline BODIGUEL
et Florent CHAMPENOIS,
Notaires associés à BOUAYE
(Loire-Atlantique), 2 rue du Lac

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Florent CHAMPENOIS, Notaire Associé à BOUAYE (44830), 2 rue du Lac, CRPCEN 44023, le 21 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au survivant et apports de biens propres et indivis entre **Monsieur Thierry Jean-Claude Pierre COURTIN** et **Madame Emmanuelle SALAUN**, demeurant ensemble à SAINT-LEGER-LES-VIGNES (44710) 31 rue de la Minoterie, mariés à la mairie de SAINT-LEGER-LES-VIGNES (44710) le 7 juin 2021 sous le régime de la communauté d'acquêts.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L24IJ04572

TÉL. : 02 40 47 00 28
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



Delphine DALMARD
144 boulevard de la liberté
44100 NANTES

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Delphine DALMARD, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « OFFICE NOTARIAL DALMARD », titulaire d'un Office Notarial à NANTES, 144, boulevard de la Liberté, CRPCEN 44168, le 20 février 2024, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Monsieur Yannick BONNET, retraitée, et **Madame Liliane Claudine Emiliene ALBERT**, retraitée, demeurant ensemble à NANTES (44100) 11 Bis rue du Cimetière Saint Clair.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 10 juillet 1955,

Madame est née à NANTES (44000) le 6 avril 1956.

Mariés à la mairie de NANTES (44000) le 20 août 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L24IJ04443



Étude de Mes BODIN & FAIDHERBE
Notaires Associés
2 rue Voltaire
44013 Nantes Cedex 1

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Luc FAIDHERBE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Bertrand BODIN et Luc FAIDHERBE, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à NANTES (Loire Atlantique), 2 Rue Voltaire, CRPCEN 44003, le 16 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause de préciput entre :

Monsieur Gaëtan Marie Patrick BARTRA, Directeur général, et **Madame Frédérique Michelle KASPROWICZ**, gérante de société, demeurant ensemble à NANTES (44000) 1 rue Vauban.

Monsieur est né à LES SORINIÈRES (44840) le 5 septembre 1959, Madame est née à LA ROCHE-SUR-YON (85000) le 31 mai 1982.

Mariés à la mairie de LES SORINIÈRES (44840) le 24 août 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire

L24IJ04460



SARL titulaire d'offices notariaux
25-27 rue de Bel-Air - NANTES

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Gaëll LAISIS, Notaire membre de la SARL « STRATÈIA Notaires », titulaire d'un office notarial dont le siège est à NANTES (Loire Atlantique), 22 rue des Halles, exerçant en l'office 22 rue des Halles à NANTES, CRPCEN 44 001, le 21 février 2024, a été effectué un aménagement de régime matrimonial.

ENTRE :

M. Roberto Celestino AUSSEL, né à LA PLATA (ARGENTINE) le 13 juillet 1954, et **Mme Bénédicte Sophie Marie Adeline FRETAUD**, née à NANTES (44000) le 1^{er} juillet 1970, demeurant ensemble à NANTES (44100) 11 Bis rue de Richeux.

Mariés à la mairie de PARIS 11ÈME ARRONDISSEMENT (75011) le 1^{er} juin 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L24IJ04491



Étude de Maître François-Xavier BAUDRAND,
Notaire à PAIMBOEUF (Loire Atlantique)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître François-Xavier BAUDRAND, Notaire de la SELAS dénommée «NOTAIRES LOIRE OCEAN» titulaire d'un office notarial dont le siège est à PAIMBOEUF (44560), 37, rue du Général de Gaulle, le 26 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant entre :

Monsieur Yannick Henri Charles BOURBAN, retraité, et Madame Régine Michelle Georgette MEIGNEN, retraitée, demeurant ensemble à PAIMBOEUF (44560) 25, rue Raymond Berr. Monsieur est né à PAIMBOEUF (44560) le 29 mai 1958, Madame est née à PAIMBOEUF (44560) le 20 avril 1957.

Mariés à la mairie de PAIMBOEUF (44560) le 1^{er} juin 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur et Madame sont de nationalité française et résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Le notaire.

L24IJ04574

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Arnaud CAMUS, Notaire à THOUARE SUR LOIRE (44470) 4 bis rue de Mauves, CRPCEN 44179, le 30 novembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant entre :

Madame Catherine LEVEQUE, retraitée, et **Madame Jacqueline Andrée MESLAGE**, retraitée, demeurant ensemble à THOUARE-SUR-LOIRE (44470) 3 allée de l'Edelweiss, Madame LEVEQUE est née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 10 juin 1948,

Madame MESLAGE est née à HOUILLES (78800) le 18 février 1949.

Mariées à la mairie de THOUARE-SUR-LOIRE (44470) le 24 février 2020 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Madame LEVEQUE est de nationalité française.

Madame MESLAGE est de nationalité française.

Résidentes au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24IJ04703



Étude de Me Erwan GASCHIGNARD
Notaire Associé à HÉRIC (44)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Erwan GASCHIGNARD, Notaire membre de la Société Civile Professionnelle « Erwan GASCHIGNARD » ayant son siège à HÉRIC (Loire-Atlantique), 22, rue de la République, CRPCEN 44067, le 6 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause de préciput au profit du conjoint survivant entre :

Monsieur Dominique Jean PE-RALME, retraité, et **Madame Brigitte Pierrette Thérèse Renée Christiane CHEVALIER**, retraitée, demeurant ensemble à NORT-SUR-ERDRE (44390) 28 Le Plessis Pas Brunet.

Monsieur est né à LA REOLE (33190) le 1^{er} juillet 1955,

Madame est née à NORT-SUR-ERDRE (44390) le 7 février 1961.

Mariés à la mairie de NORT-SUR-ERDRE (44390) le 7 janvier 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L24IJ04708



NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex

CHANGEMENT RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christophe VIGUIER, Notaire Associé de la Société «Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», CRPCEN 44117, le 27 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution optionnelle entre :

Monsieur Michel Henri Joseph BELLIOT, retraité, et **Madame Yvette Marie Eugénie Augusta COCHETEL**, retraitée, demeurant ensemble à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) 2 allée des Feux Follets.

Monsieur est né à SAINTE-REINE-DE-BRETAGNE (44160) le 29 mai 1944,

Madame est née à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44240) le 9 janvier 1942.

Mariés à la mairie de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44240) le 6 janvier 1968 sous le régime de la communauté légale, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24IJ04774



Maître Pascale MARGARIT-CANDIA
Notaire
1 Rue Clément - Zone de la Seiglerie 2
44720 MACHECOUL-SAINT-MEME

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Noms : **Guy Gustave Joseph GILET** et **Madame Marie-Thérèse Henriette Solange DENIS**,

Monsieur : né à CORCOUE-SUR-LOGNE (44) le 14 septembre 1950, Madame : née à LA LIMOUZINIÈRE (44) le 19 février 1950.

Domicile : VILLENEUVE-EN-RETZ (44) 27 route des Vignauderies, Fresnay-en-Retz.

Date et lieu de mariage : LA LIMOUZINIÈRE (44) le 13 avril 1973

Régime matrimonial avant modification : communauté légale

Modification du régime matrimonial opérée : ajout d'une clause de préciput.

Notaire rédacteur : Maître Pascale MARGARIT-CANDIA, CRPCEN 44038

Date de l'acte : 27 février 2024

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

L24IJ04782

SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr



OFFICE NICOLAS, Notaires associés,
Office notarial au Pont-du-Cens,
près NANTES, commune d'ORVAULT
(44700), 25 Route de Rennes

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste NICOLAS, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « OFFICE NICOLAS, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial au Pont-du-Cens, près NANTES, commune d'ORVAULT (Loire-Atlantique), CRPCEN 44028, le 27 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle.

Par **Monsieur Gilles Gérard Daniel ARLOT**, né à PATAY (45310) le 9 juillet 1956 et **Madame Aline Marie-Serge Léone BROSSÉ**, née à SAINT-HERBLAIN (44800) le 23 août 1962, demeurant ensemble à NANTES (44300), 59 avenue du Bout des Landes, mariés à la mairie de SAINT-HERBLAIN (44800) le 27 mars 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts sans contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L24IJ04784



Me Pierre SASSIER,
Notaire associé, 8 rue de Pétreils
- LA BAULE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître SASSIER Pierre, notaire à LA BAULE (44500), le 28/02/2024.

M. REAUTE Gérard et Mme BRETON Evelyne demeurant ensemble 73 chemin des Mules, 44500 LA BAULE, mariés le 03/06/1972 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître SASSIER Pierre, notaire à LA BAULE (44500) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis
Le Notaire

L24IJ04848



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne DURAND-PERDRIEL, notaire au sein de la société « OFFICE DU DÔME - Notaires », Société à Responsabilité Limitée titulaire d'Offices notariaux, ayant son siège social à NANTES (Loire-Atlantique), 4 bis place du Sanitat, CRPCEN 44009, le 27 février 2024 :

Monsieur Lionel Louis Charles JOUIN et Madame Christine Georgette Jacqueline MARTIN, demeurant ensemble à NANTES (44100) 6 rue de Brosses, mariés

à la mairie de NANTES (44000) le 16 avril 2022 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Sont convenus d'aménager leur régime matrimonial par l'apport à la communauté d'un sixième indivis d'un bien immobilier appartenant en propre à Madame Christine JOUIN.

Les éventuelles oppositions des créanciers à cet aménagement, pourront être faites dans un délai de 3 mois à compter du présent avis, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte de commissaire de justice (huissier) auprès de Maître DURAND-PERDRIEL, notaire à NANTES.

Pour insertion
Le notaire.

L24IJ04868



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE
BRÉMONT - BAUD-MILLET - RICO-CARRO
3 rue Victor Hugo 44400 REZE

INFORMATION DES CREANCIERS

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marie-Virginie DURAND, Notaire associée, à REZE, le 28 février 2024.

Monsieur Joël Rogatian Louis Marie BODET, retraité, et Madame Béatrice Roseline PERNIN, retraitée, demeurant ensemble à GUERANDE (44350) 7 rue des deux Moulins. Monsieur est né à SAINT-LYPHARD (44410) le 15 août 1942. Madame est née à DESVRES (62240) le 5 décembre 1943. Mariés à la mairie de DESVRES (62240) le 28 décembre 1963 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître QUEMENEUR, notaire à SAVENAY (44260), le 13 août 1991. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification conventionnelle ou judiciaire depuis.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de TROIS MOIS et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître DURAND, Notaire à REZE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de Régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour insertion
Le Notaire.

L24IJ04870

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans l'Informateur Judiciaire du 4 août 2023 pour la société **SASU YOUFA BATIMENT** (Réf. L23IJ14165). Bien vouloir lire : capital initial de 200 euros et arrivant au capital final de 2500 euros (capital variable).

L24IJ04664

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans l'Informateur Judiciaire du 2 février 2024 concernant la cession de fonds de commerce de **KLB BOULANGERIE-PÂTISSERIE à BARNABE**. Il faut lire que :

- L'acte a été enregistré au Services de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Nantes en date du 19 février 2024

- et Suivant l'acte de cession signé sous seing privé à Nantes en date du 18 septembre 2023 et non «suivant l'ordonnance du juge-commissaire»... comme indiqué par erreur.

Le reste de l'annonce est inchangé.

L24IJ04820

AUTRES ANNONCES



SELARL Loïc DEIN et Xavier RICARD
Notaires associés
Espace Viarme
3 rue Porte Neuve 44000 NANTES

DEPOT DE TESTAMENT

Suivant testament olographe du 29 septembre 2023, **Monsieur Pierre EMPROU**, en son vivant retraité, demeurant à NANTES (44000), 11 rue du Haut Moreau Né à NORT-SUR-ERDRE (44390), le 3 janvier 1930, Célibataire, Décédé à NANTES (44000) (FRANCE), le 3 janvier 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament par Maître Loïc DEIN, notaire à NANTES 44000, 3 rue Porte Neuve, le 14 février 2024 dont une copie authentique a été déposée au Greffe du tribunal judiciaire de NANTES (44). Les oppositions pourront être formées auprès de Me DEIN, ci-dessus nommé, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal soit à partir du 22 février 2024.

Pour avis, Me DEIN

L24IJ04562

TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

PROCÉDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Judgement du 21 février 2024)

SARL DANYKO ENERGIE, 23 avenue des Navigateurs, 44100 Nantes, RCS Nantes 949 651 376. Plomberie chauffage climatisation liées aux énergies renouvelables. Date de cessation des paiements le 5 février 2024. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2024000000245

SAS AK CONCEPT, 8 rue Galilée, 44110 Châteaubriant, RCS Nantes 834 579 021. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 21 août 2022, liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2024000000247

SARL Belle Poulette, 2 rue Robert Le Ricolais - NANTES CREATIC 2, 44304 NANTES, RCS Nantes 915 208 243. Commerce de gros (commerce Interentreprises) d'autres biens domestiques. Date de cessation des paiements le 15 décembre 2023. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2024000000248

SARL MPAVR, 12 rue Simone Le Moigne, 44800 St Herblain, RCS Nantes 922 402 250. Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à

l'exception des œuvres soumises à copyright. Date de cessation des paiements le 23 janvier 2024. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2024000000249

SAS JLS Keys, 201 rue de la Métairie, 44470 Mauves-sur-Loire, RCS Nantes 850 204 033. Autres services personnels N.C.A. Date de cessation des paiements le 1^{er} juillet 2023. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2024000000251

TOIZAT (nom d'usage TOIZAT (EI)) Sophie Laura, 35 rue Branly, 44000 Nantes, RCS Nantes 524 653 813. Fabrication d'articles de papeterie et activité graphique. Date de cessation des paiements le 31 janvier 2024. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2024000000252

SARL FLAVIEN YOU, Le Bas Brutz, 44670 La Chapelle Glain, RCS Nantes 839 948 841. Services d'aménagement paysager. Date de cessation des paiements le 31 décembre 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2024000000253

SARL FERTAM, La Croix des Landes, 44430 LE LOROUX BOTTEREAU, RCS Nantes 533 564 399. Autres intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques. Date de cessation des paiements le 31 janvier 2024. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2024000000254

SARL ISAE, 37 rue Crucy, 44000 Nantes, RCS Nantes 522 902 667. Activités d'architecture. Date de cessation des paiements le 31 janvier 2024. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2024000000255

SAS ALVEOLE, 6 rue la Tour d'Auvergne, 44200 Nantes, RCS Nantes 848 952 743. Enregistrement sonore et édition musicale. Date de cessation des paiements le 31 décembre 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2024000000256

ABONNEZ-VOUS

et restez informé
sur toute l'actualité
économique

BRUN (nom d'usage BRUN (Ei)) Sébastien, 20 rue de la Rivière, 44530 Saint-Gildas-des-Bois, RCS Saint-Nazaire 497 848 663. Non précisée. Liquidation judiciaire par application de l'article L626-22 al.8 du Code de Commerce. Date de cessation des paiements le 31 janvier 2024. Liquidateur: Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20240000000094

PINTAPARIS (nom d'usage POITEVIN (Ei)) Roselyne Elise, avenue du Général de Gaulle Place Leclerc, 44500 La Baule Escoublac, RCS Saint-Nazaire 531 829 588. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Liquidation judiciaire par application de l'article L526-22 al.8 du Code de Commerce. Date de cessation des paiements le 30 janvier 2024. Liquidateur: Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20240000000096

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE
(Jugement du 21 février 2024)
SAS PHILI, lieu dit les bruyeres, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 894 012 566. Commerce d'alimentation générale. Date de cessation des paiements le 1^{er} juillet 2023. Mandataire Judiciaire : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20240000000086

SARL 4 ELEC, 13 rue Vera Rubin, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 508 462 447. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Date de cessation des paiements le 31 janvier 2024. Mandataire Judiciaire : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20240000000097

SARL LA MEULINIÈRE, 26 boulevard de la République, 44380 Pornichet, RCS Saint-Nazaire 482 905 528. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Date de cessation des paiements le 20 novembre 2023. Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20240000000098

PROCÉDURES EN COURS
DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION
(Dépôt du 19 février 2024)
SARL BOUL'2 BLAIN, 4 rue de Nantes, 44130 Blain, RCS Saint-Nazaire 802 315 903. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de Commerce a été déposé au greffe le 19 février 2024. Les contestations sont recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au Bodacc.
4402JAL20240000000084

CLÔTURES
CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF
(Jugement du 21 février 2024)
PERRAUD (nom d'usage PERRAUD (Ei)) Olivier, 37 route de Savenay, 44750 Cambron, RCS Saint-Nazaire 480 455 237.
4402JAL20240000000087

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF
(Jugement du 21 février 2024)
SAS ATLAN COM, 68 avenue Albert 1^{er}, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 820 015 865.
4402JAL20240000000088

SARL L'ÉPICERIE D'EMMA, 2 rue Pierre Potiron, 44130 Fay de Bretagne, RCS Saint-Nazaire 853 875 573.
4402JAL20240000000089

SAS FUMOIRS DE L'OUEST, 22 route de Trovray Brezean, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 814 827 200.
4402JAL20240000000090

SARL LELYAND, 38 route de Kerquesaud, 44500 La Baule-Escoublac, RCS Saint-Nazaire 829 742 196.
4402JAL20240000000091

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES
N° RG 24/00488 - N° Portalis DBYS-W-B71-MYEZ
DATE : 23 février 2024
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée de **Monsieur Ronan LE LAYEC** exerçant sous l'enseigne **BRETAGNE CONDÛITE**, demeurant 315 route de Vannes 44800 SAINT HERBLAIN.
Activité : auto-école.
N° RCS : non inscrit.
Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SCP MJuris en la personne de Me Vincent DOLLEY et Me Aude PELLOQUIN, 5 rue Crébillon BP 74615 44046 NANTES cedex 1.
Juge-Commissaire : Madame GREMILLET.
Date de la cessation des paiements : 23 avril 2023.
Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.
L24IJ04399

N° RG 23/05165 - N° Portalis DBYS-W-B7H-MUBI
DATE : 27 Février 2024
Jugement arrêtant le plan de cession de **Association FORMATION COMPAGNONNIQUE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT**, demeurant 238 rue de la pyramide - 44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE.
Activité : formation continue d'adultes.

N° RCS : NON INSCRITE.
Commissaire à l'exécution du plan : la SELARL AJIRE en la personne de Me César HUBBEN 72 boulevard Aristide Briand CS 80013 85036 LA ROCHE SUR YON.
Mandataire judiciaire : la SELARL Frédéric BLANC en la personne de Me Frédéric BLANC, 8 rue d'Avours BP 72209 44022 NANTES cedex 1.
L24IJ04753

N° RG 24/00216 - N° Portalis DBYS-W-B71-MXFD
DATE : 27 Février 2024
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de : **Association AIDE A DOMICILE DU PAYS DE RETZ**, demeurant 16 rue du Pont Edelin - 44580 BOURGNEUF EN RETZ.
Activité : aide à domicile.
N° RCS : NON INSCRITE.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SELARL Philippe DELAERE & associés en la personne de Me Philippe DELAERE, 20 rue Mercoeur BP 92024 44020 NANTES cedex.
Date de la cessation des paiements : 12 janvier 2023.
Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.
L24IJ04756

N° RG 24/00462 - N° Portalis DBYS-W-B71-MYAB
DATE : 27 Février 2024
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée de **E.A.R.L. LECOMTE**, demeurant Auzille - 44670 LA CHAPELLE GLAIN.
Activité : culture de céréales,
N°RCS : 352100259 NANTES.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SELARL Cécile JOUIN en la personne de Me Cécile JOUIN, 6 Place Viarme BP 32214 44022 NANTES cedex 1.
Date de la cessation des paiements : 14 Décembre 2023.
Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.
L24IJ04757



Le média des affaires en Loire-Atlantique et en Vendée

Service en ligne

Attestation de parution immédiate

Relecture assurée

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

85 VENDÉE

LA ROCHE-SUR-YON

CONSTITUTIONS



Experts-comptables
accompagnateurs des créateurs
et repreneurs d'entreprises
www.cocerto.fr



La Roche-sur-Yon
Anne-Paule GOUIN
Gil GASCON
Avocats associés

AVIS DE CONSTITUTION

Ainsi qu'il résulte d'un acte sous seing privé en date à SAINT JEAN DE BEUGNE (Vendée) du 26 février 2024, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : VENDÉE BRIOCHE SICARD

Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : SAINT JEAN DE BEUGNE (Vendée) - 12 route des Mottes

Objet : Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la fabrication et à la distribution de produits de boulangerie, viennoiserie, pâtisserie, confiserie, et de tous produits alimentaires

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Capital social : 10 000 Euros
Président : Société SIGAFI, société anonyme à directeur au capital de 2 774 604 Euros, dont le siège social est situé à SAINT JEAN DE BEUGNE (Vendée) - Route des Mottes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro unique d'identification 377 564 240 RCS LA ROCHE SUR YON

Admission aux assemblées Droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Cession des actions : Toute cession ou transmission d'actions, y compris entre associés, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, sera soumise à l'agrément préalable de la société, donné par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation : RCS tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON.

L24IJ04550



SAS ESTUAIRE NOTAIRES
notaires associés à CLISSON (44190)
7 avenue Olivier de Clisson
bureau permanent à CUGAND (85610)
1 rue des Chaunières

Aux termes d'un acte authentique reçu le 27 février 2024 par Me DEVOS, Notaire à CLISSON (44190), il a été constitué une Société civile d'attribution ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCIA BONDU - MAZOUIN - BALEGE

Objet social : L'aménagement et, le cas échéant, l'amélioration d'un immeuble à usage d'habitation au sens des articles L. 212-10 et L. 242-1 du Code de la construction et de l'habitation et de toutes annexes et dépendances en vue de sa division par fractions destinées à être attribuées en propriété ou en jouissance aux associés ; la gestion et l'entretien de cet immeuble jusqu'à la mise en place d'une organisation différente. Et ce, soit au moyen des appels de fonds effectués auprès de ses associés, de ses capitaux propres, de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à

cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Siège social : 66 Rue du Port, 85740, L'EPINE

Durée : 10 ans
Gérance : M. Bruno BONDU demeurant à GORGES (44190) 28 route de Clisson.

Clause d'agrément : - Mutation entre vifs : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous signature privée.

- Mutation par décès : La qualité d'associé est transmise de plein droit au conjoint survivant et aux descendants, à l'exclusion de tous autres ayants droit. Tout autre ayant droit ou légataire doit, pour devenir associé, obtenir l'agrément de la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON
Pour avis

L24IJ04697



Experts-comptables
accompagnateurs des créateurs
et repreneurs d'entreprises
www.cocerto.fr

L Aidin MACONNERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 1359 Le Bois Libaud
85230 SAINT GERVAIS

En cours d'immatriculation
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 28/02/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : LAIDIN MACONNERIE

Siège social : 1359 Le Bois Libaud,
85230 SAINT GERVAIS

Objet social : Tous travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment, y compris tous travaux de ravalement de façades de bâtiments, d'entretien du bâtiment, de terrassement, de rénovation de fenêtres, clôtures et de réhabilitation ;

Toutes activités de couverture, zinguerie, entretien de toitures et étanchéité ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros
Gérance : Monsieur Baptiste LAIDIN, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis
La Gérance

L24IJ04814



FERME LA FENÊTRE

Société Civile d'Exploitation Agricole

Siège social : La Fenêtre
Saint Florent des Bois
85310 RIVES DE L'YON
Société au capital de 1 000 €
En cours d'immatriculation
au RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1^{er} février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SCEA.

Dénomination sociale : FERME LA FENÊTRE.

Siège social : La Fenêtre - Saint Florent des Bois 85310 RIVES DE L'YON.

Capital social : 1 000 €.

Objet : Activités réputées agricoles.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérance : Monsieur BEAUPEU Joachim demeurant La Fenêtre - Saint-Florent-des-Bois 85310 RIVES DE L'YON et l'EARL B.G.L. sise « La Fenêtre » - 85310 RIVES DE L'YON, immatriculée au RCS LA ROCHE SUR YON sous le numéro 401 594 601, représentée par Madame BEAUPEU Laurence et Monsieur BEAUPEU Joachim, gérants.

Cession de parts sociales : Agrément pour toute cessions de parts sociales.

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, la gérance

L24IJ04819

MODIFICATIONS



Expert-Comptable

APC MANAGEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 rue du Chemin Rouge
Parc Exalis - 44300 NANTES
492 179 247 RCS NANTES

Aux termes d'une décision unanime du 02/02/2024, les associés ont décidé de nommer le Cabinet EFC Expertise Finance Conseil, représenté par Bertrand CRISTALLINI, sis 3 rue Olympe de Gougues - 44200 NANTES, en qualité de Commissaire aux Comptes pour un mandat de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028.

Pour avis, la Présidente

L24IJ02739



CABINET EOLIS
Expert-comptable
14 Rue du Bignon
44840 LES SORINIÈRES

OSYS Solutions
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
2 rue des Artisans Actipôle des Fours
85140 ST MARTIN DES NOYERS
914 937 149 RCS LA ROCHE SUR YON

MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} février 2024, le gérant de la société à responsabilité limitée OSYS Solutions a décidé de transférer le siège social du 1 rue de la Boulogne, 85140 ST MARTIN DES NOYERS au 2 rue des Artisans - Actipôle des Fours 85140 SAINT MARTIN DES NOYERS à compter du 12 janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L24IJ03140



Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

**RECRUTEZ
EN RÉVÉLANT VOTRE
ATTRACTIVITÉ**

Rendez-vous sur lamacompta.co



RÉGIE SUR TOUTE
LA FRANCE

L24IJ04461



La Roche-sur-Yon
Anne-Paule GOUIN
Gil GASCON
Avocats associés

SCI CAP MOANA
Société Civile au capital de 5 000 euros
Siège social : 104 Rue du Maréchal Joffre
OLONNE SUR MER
85340 LES SABLES D'OLONNE
538 140 211 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes de leurs décisions unanimes en date du 16 février 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social à compter du même jour, et de modifier en conséquence la mention correspondante des statuts de la société :

Ancienne mention : Pôle Technique Odyssee - 85220 COEX
Nouvelle mention : 104 Rue du Maréchal Joffre - OLONNE SUR MER - 85340 LES SABLES D'OLONNE
Pour avis

L24IJ04813

DISSOLUTIONS



4, rue des Tuilliers – ZA de Viais
44860 PONT-SAINT-MARTIN

SCI MARILIX
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social et de liquidation : 605 route du Poiré
85800 LE FENOUILLEUR
519 570 329 RCS LA ROCHE SUR YON

L'AGE réunie le 31/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Marie-Claude LEMAIRE, demeurant 605 route du Poiré, 85800 LE FENOUILLEUR, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 605 route du Poiré, 85800 LE FENOUILLEUR. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L24IJ04540

MPGC

EURL au capital de 351 €
Siège social : 5 RUE DE LA VENDEE
85120 SAINT HILAIRE DE VOUST
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°902 219 666

L'assemblée générale extraordinaire du 27/02/2024 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 27/02/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. MÉTIVIER Loïc, demeurant 5 rue de la Vendée, 85120 SAINT HILAIRE DE VOUST et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis
Loïc Métivier

L24IJ04544

CLÔTURES

In Extenso

Experts-Comptables

LES HERBIERS

OLIVIER AUTO
SARL en liquidation au capital de 500 euros
Siège social et de liquidation : route de Montaigu
85260 L'HERBERGEMENT
828 461 061 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes de décisions en date du 26/02/2024, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Olivier FORT, demeurant 2, rue des Batteries - 85260 LA COPECHAGNIERE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de LA ROCHE SUR YON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

L24IJ04690

REGIMES MATRIMONIAUX



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Isabelle VRAIN, Notaire Associée de la Société d'exercice Libéral par actions simplifiée dénommée «SELAS VRAIN», titulaire d'un Office Notarial à LES SABLES D'OLONNE (85340), Impasse de la Gabare, CRPCEN 85120, le 22 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Loïc Charles Yves Alain BLAIN, retraité, et Madame Brigitte Marie Angèle Madeleine BOUVET, retraitée, demeurant ensemble à CHALLANS (85300) 18 rue Imbert de la Terrière.

Monsieur est né à ASTILLE (53230) le 22 juillet 1957,

Madame est née à CRAON (53400) le 13 août 1958.

Mariés à la mairie de CRAON (53400) le 13 août 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L24IJ04667

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnements@informateurjudiciaire.fr


INFORMATEUR JUDICIAIRE

Publiez vos
annonces
légales
et confiez
nous vos
formalités
juridiques

TÉL. : 02 40 47 00 28

ANNONCES-LEGALES@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



LE DÉFI SPORTIF

inter-entreprises

le + attendu

Jeudi 4 juillet 2024 - *Nantes*

Chateau de la Cassemichère



Le défi Play 4 Fun est un événement inter-entreprises qui permet de renforcer la cohésion en interne tout en développant les liens entre les acteurs économiques d'un même territoire. Composez vos équipes de quatre collaborateurs et participez aux épreuves sportives et ludiques accessibles à toutes et tous ! Vous pouvez également inscrire des supporters qui, après avoir encouragé leurs collègues, auront accès à la soirée de remise des prix avec les participants !

Le programme :

- **17h15** - Accueil des participants
- **17h45** - Echauffement collectif
- **18h00** - Début des épreuves du challenge
- **20h30** - Remise des prix et cocktail dînatoire

Votre inscription en ligne :

Tarif : 500 € H.T. par équipe de 4 personnes avec participation aux épreuves et à la soirée.

T-shirt de l'événement et accès à la soirée festive et conviviale, film rétrospectif, mise en avant de l'entreprise sur les réseaux sociaux !



Inscrivez votre équipe de 4 !

www.defi-play4fun.fr





Ensemble pour aller plus haut

Votre expert-comptable
vous accompagne
tout au long de la vie
de votre entreprise

Expertise comptable - Gestion
sociale et paie - Audit - Juridique
- Fiscalité - Accompagnement et
conseil en création, reprise
et transmission d'entreprise

Près de chez vous...

Ancenis

02 40 83 17 52

La Roche-sur-Yon

02 51 24 07 90

Nantes Erdre

02 40 52 59 00

Sables-d'Olonne

02 51 95 11 22

Challans

02 51 35 00 35

Les Herbiers

02 51 64 88 31

Pornic

02 40 82 15 93

Saint-Herblain

02 51 80 18 00

Haute-Goulaine

02 40 13 65 65

Nantes Centre

02 51 80 18 00

Rezé

02 28 91 26 99

Thouaré-sur-Loire

02 28 16 21 64

La Baule

02 40 60 57 34

www.inextenso.fr

Suivez nos actualités sur notre page **Linkedin In Extenso Ouest Atlantique**